

TEMPERATURE
PREVISIONS
PLUS FROID

SOLEIL

Lever 7 h. 00
Coucher 4 h. 28

L'ILLUSTRATION

Pour le peuple et par le peuple

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS ILLUSTRE DU MATIN EN AMERIQUE

LE SEUL
JOURNAL
DU MATIN
A
2 cents

VOL. 1, NO. 117.

MONTREAL, MARDI, 18 NOVEMBRE, 1930.

PRIX: 2 CENTS

SEULEMENT \$500,000 SUR \$2,8000,000

(Voir page 3)

UNE GUERRE EN 1932



DANS UN pamphlet qu'il a publié récemment, le général Erich Von Ludendorff, général-quartier-maître de l'armée allemande, et l'âme directrice de la stratégie allemande durant la grande guerre, a écrit qu'une guerre allait éclater en 1932. Les pays qui viendront en conflit seront l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Angleterre et la Russie contre la France, la Pologne, le Tchéco-Slovaquie et la Roumanie.

ELLE VEUT LA LIBERTE



MME JESSIE BUERMANN



LA JOLIE Mme Jessie, Buermann, bien connue dans les milieux mondains de Lakewood, N. J. Le mari de Jessie réclame le divorce et de plus la poursuit pour une forte somme d'argent qui servira de dédommagement à son amour trompé.

NOUVEAUX MARIÉS



DEUX NOUVEAUX époux, Arthur Shires et Mlle Elizabeth Greenbaum. Tous deux semblent très heureux et ils ont déclaré qu'il ne feraient pas de voyage de noces. Ils passeront leur lune de miel là où ils demeurent.

CLARA BOW



ROSE PERFECT, étoile des comédies musicales, qui est en route pour Paris où elle essaiera d'obtenir le divorce avec son mari Edmund. A. Reider, géant d'hôtel.

BENJAMIN FRANKLIN qui n'a jamais rencontré Clara Bow — a déclaré un jour: Trois personnes peuvent garder un secret si deux d'entr'elles sont mortes! La vérité de la phrase de ce grand homme a été prouvée après la mort de Daisy Devoe, alors que son ancienne secrétaire Clara Bow que l'on voit ici a été pressée de questions. De là, il n'est sorti que des points d'interrogation, Clara Bow a refusé de répondre. Mais il doit sans doute y avoir quelqu'un qui connaisse les secrets de la jolie Clara.

LA RESPONSABILITE DE LA VILLE DANS L'ELECTION D'HOCHELAGA

Le plaidoyer de Me J.-P. Lanctot

Le procès intenté contre la ville de Montréal par M. J.-O. Jalbert, entrepreneur bien connu d'Hochelaga, et par Mme M. R. Bell, pour fausses arrestations lors des dernières élections municipales dans le quartier de M. A.-A. Desroches, s'est continué, hier, devant le juge P. Cousineau.

On sait que M. Jalbert et Mme Bell ont été arrêtés selon les ordres de M. Desroches et qu'ils ont dû séjourner dans les cachots de la police. Mme Bell, une brave mère de famille, se rendait à un poll pour aviser son mari qu'il devait être arrêté.

Mme Bell a été conduite au poste No 11, et de là aux quartiers-généraux de la police, où elle a été incarcérée parmi des gens qui n'étaient pas de son milieu.

Me J.-P. Lanctot, l'avocat des demandeurs, a commencé son plaidoyer hier après-midi.

La ville de Montréal est responsable des actes de ses employés, et il n'est pas nécessaire de passer une résolution par le comité exécutif chaque fois qu'un policier opère une arrestation. Il en est différent quand il s'agit des crédits que la ville doit voter.

Dans cette cause, il s'agit d'actes répréhensibles commis par des subalternes responsables. Le capitaine-détective Adolphe Tremblay, occupait une position importante au bureau de la Sûreté, et en opérant faussement ces arrestations, il engageait la responsabilité de la ville.

Dans le quartier Hochelaga, l'organisation policière a servi de garde de corps à l'ancien président de l'exécutif.

On a banqueté au poste No. 11 avant d'opérer l'arrestation des 38 personnes qui poursuivent actuellement la ville pour fausses arrestations. C'est après cette bouillotte que l'on a mobilisé la force policière pour remplir les cellules de gens qui étaient opposés à l'échevin Desroches et que l'on a causé ces ravages dans le quartier.

La ville est donc responsable devant des actions illégales de ce genre, et si l'on a agi pour aider l'ex-président de l'exécutif en commettant ces forfaits, les citoyens auront tout probablement à payer pour ces actes.

M. Jalbert, un entrepreneur occupant une situation sociale et reconnu comme un honnête citoyen, est arrêté à la pointe du revolver. Ce fait lui cause des dommages considérables sans compter l'affront qu'il a subi en comparissant à la barre des accusés.

L'ex-capitaine-détective a admis dans la boîte aux témoins qu'il n'avait pas de mandat pour arrêter M. Jalbert, et qu'en plus il ne l'avait pas vu commettre le délit dont il était accusé.

Mme Bell, une brave mère de famille, est conduite dans les ca-

chots noirs du poste central, pour recevoir le traitement accordé aux femmes de vie.

Il semble que les véritables motifs de ces arrestations étaient d'empêcher les citoyens qui travaillaient pour M. W. Tremblay, de continuer leur travail. M. Jalbert, voyait à ce que l'on ne passe pas de télégraphes, il n'y a rien de répréhensible à cela.

Le constable Lemire a admis qu'il avait pris les ordres de M. Mailhot, de l'organisation de M. Desroches, et c'est lui qui commandait aux constables. Le constable Lemay admet que c'est M. Desroches qui a mentionné le numéro des machines dont les occupants devaient être arrêtés.

M. Bibeau, un autre témoin, prouve que M. Desroches a dit devant tous les gens qui se trouvaient au comité: "Comment, Jalbert n'est pas arrêté?"

Il en coûtera cher à la ville afin que des cas semblables ne se répètent plus. Me J.-P. Lanctot dénonce certains politiciens sans vergogne.

Me G. St-Pierre, avocat de la ville, cite plusieurs causes, entre autres celle de Dugas vs la cité de Montréal. Il s'agissait d'une bagarre entre la police et les étudiants; bagarre qui était survenue en face de la Cathédrale, il y a quelques années. Dans cette cause, la ville avait assumé les responsabilités parce qu'elle avait justifié l'acte de ses agents.

Dans la cause présente, la ville nie sa responsabilité. Si une coterie de policiers s'est organisée pour travailler à l'élection d'une personne, la ville ne devrait pas être tenue responsable.

La ville n'a pas justifié l'acte de ses agents puisque plusieurs ont été remerciés de leur service depuis les dernières élections.

Me St-Pierre est d'avis que les demandeurs auraient dû poursuivre l'ex-capitaine Tremblay et non la ville.

Le juge Cousineau a pris la cause en délibéré.

LES INDES VEULENT L'AUTONOMIE

Les délégués hindous réclament avec instance la fédéralisation des Etats

Londres, 18 nov.—D'après les dernières nouvelles de la conférence des Indes, les états britanniques de l'Inde et les états indépendants du même pays s'entendent sur un point: la fédéralisation des états dans toutes les Indes.

"Les Hindous le veulent et sont déterminés à l'obtenir" déclarait hier Sir Tej Bahadur Sapru, délégué des Indes britanniques. "Ils veulent un statut qui les mettra au même rang que les autres nations de l'empire, c'est-à-dire un gouvernement responsable et élu par scrutin, selon le désir de toute la population de ce vaste pays couvert par l'ombre de l'Union Jack".

Et le Maharajah de Bikanir, qui règne depuis 32 ans sur son propre état, d'ajouter: "Il nous faut savoir quand et comment se produira cette amélioration afin de changer en temps et lieu les conditions de notre système administratif. Nous le ferons nous-même et quand bon nous semblera, en nous dispensant très aisément des conférences extérieures".

Dès la première séance strictement d'affaires de la conférence, hier, les délégués attablés à la table ronde voulurent tâter un peu ces problèmes épineux qu'il s'agit de résoudre à la satisfaction générale.

Rien de plus étrange que cette conférence qui se tient dans la salle de la reine Anne, au palais St-James. De grands feux sont allumés aux quatre coins de la salle, afin de pouvoir réchauffer un peu ces Hindous qui supportent difficilement le froid brouillard qui règne souverainement chez Albion, à cette époque-ci de l'année. De temps à autre, les sirènes d'alarme des bateaux déchirent l'air pendant que les délégués cherchent à établir un meilleur sort pour ces milliers et ces milliers d'individus qui cuisent sous le soleil oriental. Et puis, il faut voir ces costumes bariolés, ces uniformes originaux, contrastant avec les habits noirs éternels des diplomates anglais.

Les délégués des Indes ont surtout insisté, hier, sur le point de l'égalité de status. Evidemment, les serviteurs civils sont de bons serviteurs, a dit spirituellement Sir Tej, mais ils font de bien mauvais maîtres. Et notez bien que ce que l'Inde veut, elle le veut et prendra les moyens nécessaires pour l'obtenir. Mieux vaut lui donner satisfaction avant que sa population commette, en dépit de ses dirigeants, des choses regrettables, regrettables pour ce bon pays comme pour ceux qui l'administrent.

En somme, les membres du gouvernement britannique savent longtemps que les Indes désirent au-dessus de tout l'autonomie, comme les autres Dominions de l'Empire britannique. Mais on hésite à décréter cette égalité. Quelle sera l'habitude d'Albion à ce sujet, au cours de la présente conférence?

C'est un point d'interrogation qui ne s'effacera probablement pas avant l'issue de la conférence de la table-ronde. Mais le point d'interrogation est inquiétant, et de grands changements peuvent survenir à la suite de la réponse du gouvernement.

Un coupable sous cette offense devant un autre juge.

Une motion demandant que la cause ne soit pas entendue fut présentée par les avocats de la défense hier matin.

Après une discussion d'une vingtaine de minutes, les avocats de la défense et de la couronne s'entendirent pour remettre la cause à mercredi. Cette affaire est très importante puisqu'il s'agit de la légalité d'un ordre du procureur-général.

La cour s'est ajournée à mercredi matin à 10 heures.

31 BANQUES AMERICAINES FERMENT LEURS PORTES

New-York, 18 nov. Plusieurs banques ont dû fermer leurs portes, hier, dans quatre états américains. Plusieurs n'étaient fermées que par mesure de précaution, et les directeurs affirment que les dépositaires n'ont rien à craindre pour leur argent.

A Louisville, Ky., six banques n'ont pas ouvert leurs portes. Deux de ces banques étaient d'importance secondaire, et ils ont décidé d'adopter cette politique à la suite de la fermeture d'autres banques beaucoup plus importantes.

Dans l'Arkansas, le nombre des banques fermées s'élève à 19. Les directeurs de la plus importante de ces institutions, la Little Rock, — comme on voit, c'est solide, — affirment que les portes ont dû être fermées en raisons des nombreuses réclamations faites par les clients comme réaction psychologique des difficultés éprouvées par les banques de Nashville, Tenn.

Deux petites banques ont accompli le même geste, toujours par mesure de protection, dans l'état d'Illinois. Mais la situation semble moins prospère pour elles, du fait qu'elles étaient affiliées à d'autres banques de Quincy, Ill., lesquelles banques ont failli récemment.

La fermeture de ces banques de Quincy a entraîné celle de quatre banques affiliées du Missouri.

L'INAUGURATION DU SYSTEME "ROBOT" A LIEU AUJOURD'HUI

Le premier appareil du système "Robot" à être installé au Canada, pour la direction du trafic, vient de faire son apparition à Montréal, coin des rues Sherbrooke et Université. L'inauguration de ce signal lumineux automatique se fera aujourd'hui; la compagnie Automatic Signal Corporation a procédé à l'installation de ce nouvel appareil très en vogue dans les principaux centres des Etats-Unis à cause des services inappréciables qu'il rend pour le contrôle du trafic.

Les officiers de cette firme, les membres du comité exécutif, les échevins et les officiers de la circulation assisteront à cette inauguration. Le système "Robot" sera à l'essai, dans la métropole, pendant six mois.

Selon la déclaration de l'échevin Weldon, l'exécutif a autorisé la Northern Electric d'installer ces signaux lumineux à trois sections différentes. Les appareils du système "Robot" diffèrent assez considérablement des signaux lumineux en opération dans Westmount. La mise en essai permettra aux autorités municipales d'établir un parallèle entre les deux systèmes et d'opter pour le plus efficace. On se demande également si le système "Robot" se montrera aussi efficace l'hiver que pendant les autres saisons. Avec un essai de six mois, on aura l'occasion de se renseigner sur ce point.

Déjà, nos édiles ont à cœur de solutionner cet important problème de la circulation; en ce faisant, ils répondent favorablement au vœu public, et surtout à celui des automobilistes.

L'affaire Bouclier

Verrons-nous des développements prochains dans l'affaire Bouclier? C'est ce qu'on se demande partout, à la suite de certaines rumeurs qui courent par la ville.

Hier après-midi, la police provinciale par l'intermédiaire de son avocat, a demandé au juge Cusson qu'un individu, du nom de Leguette, demeure encore 3 jours au bureau de la police provinciale.

Leguette serait d'une manière ou d'une autre mêlé à l'affaire Bouclier. L'accusé a été arrêté sous l'accusation de vagabondage. Il a été détenu à la sûreté municipale et de là transporté à la sûreté provinciale; il sera détenu encore 3 jours afin que la police continue son travail de recherche.

TRAVAUX APPROUVES PAR OTTAWA

Ottawa 18.—Le ministre du Travail, l'hon. Gédéon Robertson a publié une autre liste des travaux qui seront entrepris dans les provinces de Québec pour aider aux sans-travail. Cette liste se chiffre à \$44,629,847. Sur ce montant sont inclus les \$11,514,000 qui seront dépensés par le Canadien Pacifique et les \$11,765,498 du C.N.R.

En plus des montants des chemins de fer, l'île du Prince-Edouard apparaît pour \$144,000; la province de Québec, \$3,511,800; la province d'Ontario, \$663,436; Le Manitoba \$1250; la Saskatchewan, \$95,100 et l'Alberta, \$2,667,536.

Le total qui a été approuvé à date est distribué comme suit par province: Nouvelle-Ecosse, \$109,100; l'île du Prince-Edouard, \$144,000; le Nouveau Brunswick, \$400,300; Québec, \$3,511,800; Ontario, \$10,735,100; Manitoba \$471,190; Saskatchewan \$1,476,841; l'Alberta \$2,667,536; la Colombie-Anglaise, \$1,325,482 et le Yukon, \$5,000.

Sur la liste de la province de Québec, \$2,000,000 seront employés à Montréal.

Dans l'île du Prince-Edouard, la somme de \$23,000 sera dépensée dans le comté de Queens, \$23,000 dans Prince et \$13,000 pour l'amélioration des routes. Les approches de la ville de Charlottetown coûteront \$60,000; celles de Summerside \$15,000; améliorations des routes entre ces villes \$10,000.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 12 décembre 1930, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, vingt-quatre fois par semaine, sur la route entre

BEAUHARNOIS ET LA STATION DU CHEMIN DE FER à commencer le 1er janvier 1931. Des avis imprimés, contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté, peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Beauharnois et au Bureau de l'Administrateur du District ou l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District. BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT, Montréal, le 29 octobre 1930.

LE HOLD-UP DE COTE ST-LUC

Attentat simulé par le commis — Il avoue sa culpabilité

Un nommé A. L. Escoffery, commis chez Thornburg Frères, du Chemin de la Côte St-Luc, qui, la semaine dernière, a déclaré à son patron et à la police provinciale qu'il avait été victime d'un bandit, a comparu, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir volé la somme disparue dans ce dit hold-up.

Après avoir fait des recherches, les détectives de la police provinciale ont découvert que la victime était en réalité l'accusé.

Voici comment l'affaire est arrivée. Escoffery s'infligea lui-même et volontairement des blessures afin que l'on croit qu'il eût été réellement victime d'un bandit. Après avoir tout avoué, l'accusé a remis l'argent à son patron.

Ayant plaidé coupable, Escoffery recevra sa sentence le 19. Il a comparu devant le juge Cusson.

DESMARIS EST TROUVE COUPABLE

La cause Tucker et Arcadi ajournée à mercredi

G. A. Desmarais, accusé d'avoir contrefait trois chèques a été trouvé coupable hier après-midi par le jury, en cour d'Assises. Comme pour les autres causes, M. le juge Wilson présidait. La sentence sera prononcée à la fin du teatne.

Le procès de Desmarais a commencé hier matin à 10 hres et dès midi la preuve de la Couronne était faite. L'accusé n'ayant pas d'avocat, il fut le seul témoin à comparaître. Il a admis qu'il venait justement d'être condamné à cinq ans de pénitencier pour fausses représentations.

Me Bertrand représentait la Couronne.

Après que le verdict eût été rendu dans cette cause, on fit entrer dans la boîte des accusés Harry Tucker et Sam Arcadi accusés d'avoir vendu des narcotiques. Les accusés ont déjà plai-

MONTREAL NE RECEVRA QUE \$500,000 DU FONDS PROVINCIAL

\$500,000 sur \$2,800,000

Le Comité nommé par le gouvernement de Québec pour distribuer les \$2,800,000 que le gouvernement fédéral a accordé à la province pour venir en aide aux chômeurs, a alloué \$500,000 sur ce montant à la ville de Montréal.

La province donnera \$500,000 et la ville devra dépenser \$1,000,000. Cette recommandation a été envoyée à l'hon. Gideon Robertson, ministre fédéral du Travail.

La ville de Montréal avait soumis des travaux aux montants de \$4,500,000, seulement le comité a décidé qu'il lui était impossible d'accorder ce montant à Montréal. Il eut été nécessaire de donner \$1,000,000 des fonds fédéraux et \$1,000,000 des fonds provinciaux pour en arriver à donner suite à la demande de Montréal.

Si toutefois, après que le Comité aura considéré toutes les demandes, il reste un fonds disponible, il sera décidé si la balance sera accordée à la ville de Montréal.

Au sujet du montant qui doit être donné pour venir directement en aide aux chômeurs, il a été décidé que \$300,000 seraient dépensés. Le Gouvernement fédéral souscrira \$100,000; la province et la ville de Montréal, le même montant.

Ce fonds devra être administré selon les règlements fédéraux, ce qui veut dire que ce montant de \$300,000 sera distribué par M. Albert Chevalier, directeur de l'assistance publique de notre ville.

Cette somme devra être dépensée exclusivement au bénéfice des sans-travail et doit être distribuée à ceux qui ne peuvent pas travailler ou qui se trouvent indigents.

La loi est ainsi conçue que le directeur de l'Assistance municipale ne pourra pas distribuer ce montant parmi les oeuvres comme la St-Vincent de Paul.

M. Chevalier devra acheter et distribuer le charbon, les vivres et les nécessités de la vie aux pauvres. Les sociétés de charité pourront aider le directeur de leur conseil.

La ville de Québec recevra \$40,000 du Gouvernement fédéral et le Gouvernement provincial et cette ville devront donner le même montant pour soulager les pauvres gens.

CONFERENCE SUR LE BLE CANADIEN DANS LA CAPITALE

Trois premiers ministres de- manderont l'assistance du gouvernement

Ottawa, 18 nov. — Les premiers ministres de trois des provinces des prairies arriveront aujourd'hui dans la capitale pour discuter avec les autorités fédérales, les méthodes par lesquelles on espère améliorer la situation actuelle du blé canadien. Les détails de cette conférence ne sont pas encore définitivement arrêtés; on s'attend toutefois à ce que le premier ministre Bracken, du Manitoba, James T. M. Anderson, de Saskatchewan, et J. E. Brownlee, d'Alberta, rencontrent Sir George Perley, premier ministre du Canada par intérim, l'hon. R. J. Manion, ministre de la finance, l'hon. E. B. Ryckman, et le ministre du Travail, l'hon. Gideon Robertson, à ce sujet.

Les premiers ministres de l'Ouest arriveront de Toronto où ils ont eu une entrevue avec les directeurs des banques pour discuter la situation du blé. Les nouvelles arrivées de Toronto affirment que ces conférences ont remporté un certain succès. On présume que les premiers ministres soumettront à Ottawa un plan par lequel ils espèrent tirer les fermiers de l'Ouest canadien du marasme dans lequel ils se trouvent.

On s'attend aussi à une réunion du cabinet, cet après-midi. Il se peut que toutes les propositions faites au premier ministre intérimaire soient immédiatement considérées par les ministres assemblés.

RESULTATS SATISFAISANTS

Toronto, 18 nov. — On rapporte d'une façon semi-officielle que les entrevues des premiers ministres de trois provinces des prairies avec les autorités bancaires de cette ville ont eu des résultats très satisfaisants, en ce qui concerne le projet d'amélioration de la situation du blé au Canada. En quittant la ville reine, les représentants de l'Ouest ont affirmé qu'ils se rendaient "de ce pas" dans la capitale canadienne afin de discuter de la chose avec les autorités fédérales. Les banquiers qui ont assisté à cette conférence ont refusé de commenter l'entrevue.

Mais, au cours d'un interview avec des représentants de la presse locale, les premiers ministres de Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta ont déclaré emphatiquement qu'ils étaient très satisfaits des résultats de leur démarche auprès des directeurs des grandes banques du Dominion.

Alors que l'on demandait au premier ministre Bracken s'il pouvait être question de fixer un prix minimum pour la vente de chaque boisseau de blé, ce dernier a répondu: "Ceci regarde Ottawa".

Quant à la question du pool du blé canadien, les premiers ministres de l'Ouest n'ont pas voulu faire de commentaires.

AUTRE ACCUSATION CONTRE CES PREVENUS

Hector Legault et Raoul Roy ont comparu cet après-midi devant le juge Cusson, sous l'accusation d'avoir commis un vol avec effraction chez Mme E. J. Miller, de l'Assomption. Le montant du vol est d'environ \$10 consistant en cigarettes, bonbons etc.

L'enquête des deux prévenus aura lieu le 20 courant.

Les deux accusés ont été arrêtés samedi dernier par le détective Berthiaume de la police provinciale, sous l'accusation de tentative de vol à main armée et de vol d'automobiles.

Travail efficace du poste No. 21

Pris sur le fait

John Jones et Joseph Mullin ont été arrêtés dans l'établissement Orange Crush, 6540 avenue du Parc, hier soir, par le sergent Maillé, les constables (441) Grandmaison, (692) Murray, (611) Hogue, (232) Desjardins, et (1143) Grignon du poste no 21.

Les inculpés sont entrés à la compagnie Orange Crush en brisant une vitre de garage à l'arrière de l'avenue du Parc.

Lorsque les constables ont opéré l'arrestation, le coffre-fort était prêt à sauter, au moyen de nitroglycérine. La mèche était en position et une vieille paire de pantalons recouvrait l'explosif afin d'amoinrir le bruit de l'explosion.

Les policiers ont aussi trouvé un revolver de calibre 38 qu'un des inculpés avait jeté dans le champ.

Le capitaine Tourville de la Sûreté s'est rendu sur les lieux pour enquêter. Les prisonniers sont écroués à la Sûreté.

L'HON. WEIR VEUT AMELIORER LA SITUATION AGRICOLE

Le ministre fédéral de l'agriculture confère avec les ministres provinciaux

Ottawa, 18 nov.—L'hon. Robert Weir, ministre fédéral de l'agriculture, afin de trouver un moyen d'améliorer la situation agricole dans tout le pays, a conféré hier avec les ministres provinciaux de l'agriculture. Les participants de la conférence se sont ensuite dirigés vers Toronto, où le ministre Weir arrivera aujourd'hui afin d'assister au banquet de l'Exposition royale d'hier. On s'attend à ce que les résultats de cette conférence soient annoncés par le ministre lui-même au cours de ce banquet.

Les délibérations n'ont pas été divulguées et se sont faites dans le plus grand mystère.

Il appert que le problème très épineux posé par la situation actuelle du blé dans le pays sera laissé à la compétence de l'hon. Bennett. Tout au moins laissera-t-on cette question de côté jusqu'au retour du premier ministre. Trois premiers ministres des provinces des prairies arrivent aujourd'hui à Ottawa pour exposer la situation aux autorités fédérales et leur demander assistance afin que cette pénible situation soit améliorée d'une façon ou d'une autre.

Il est vrai que l'on a décidé de laisser le problème du blé sur la table jusqu'à l'arrivée de l'hon. Bennett, mais la conférence qui se tiendra aujourd'hui a surtout pour objectif d'adopter des mesures qui empêcheront la situation actuelle de se présenter de nouveau dans le pays.

Quoi qu'il en soit, le programme de cette conférence n'est pas clairement défini.

Quant à la conférence entre l'hon. Weir et les ministres provinciaux, elle se poursuivra après l'arrivée de M. Léonide Perron, ministre de l'agriculture dans la province de Québec qui, par suite d'une indisposition a dû se faire remplacer par M. A. Grenier, député-ministre.

M. HOUDE PARLERA A MARIEVILLE DIMANCHE

La prochaine assemblée régionale de M. Camillien Houde aura lieu dimanche, le 23 courant, à Marieville, dans le comté de Rouville, où M. Laurent fut candidat de l'Opposition aux dernières élections provinciales.

Le chef de l'Opposition sera accompagné de plusieurs de ses collègues, de M. Barré et d'orateurs du comté et des comtés voisins.

COMMENT S'ENTRETIENT LE TRESOR MUNICIPAL

Les plus gros revenus proviennent des taxes d'amusement

Les statistiques compilées à l'hôtel de ville démontrent que la métropole reçoit un montant appréciable par la prélevation des taxes sur les amusements publics. Le total de ces taxes se chiffre par \$1,261,953, dont la moitié provient de la seule taxe d'amusement proprement dite. Cette dernière taxe a rapporté en effet 529,894 à la ville de Montréal; une somme égale revient à la province de Québec.

Les licences pour les chiens et autres animaux domestiques ont rapporté au trésor municipal la jolie somme de \$45,567.

Il ne semble guère que les camelots qui vendent les journaux au coin des rues soient une source de revenus pour la ville, mais, en évaluant chaque camelot à 25 cents par tête, pour la licence, bien entendu!—on est surpris de la somme rondelette retirée de ce côté.

Par ailleurs les cirques étrangers qui viennent amuser la population de la métropole, les installations diverses provenant également de l'étranger, les vendeuses automatiques, les établissements où l'on fait métier d'égorger les volailles, etc. contribuent fortement à l'entretien du trésor de la ville.

Des manufacturiers de liquides non alcooliques et des ramoneurs peuvent aussi se vanter de gonfler ce trésor. Et que d'autres items... licences pour véhicules de tous genres, taxes sur les théâtres, les salles de concert, les cinémas, les bouillottes électriques, les agences de détectives, les salles de danse, les regrattiers, les chauffeurs de taxis ainsi que les propriétaires de ces tacots, les états de bouchers, les épiceries, les buanderies, les salles de billard, de bowling, les encanteurs, les plombiers, les agents financiers, etc., etc.

Et, enfin, les permis de port d'armes, qui coûtent cinq dollars chacun.

En outre de Rouville, les comtés de Saint-Hyacinthe, Shefford, Missisquoi, Chambly, Saint-Jean et Iberville seront largement représentés.

L'assemblée commencera à 1 1/2 heure et elle aura lieu dans la salle de l'hôpital afin d'accueillir la nombreuse foule qui se portera à ce rassemblement. Les discours seront irradiés par hauts-parleurs.

GRATIS AUX INVENTEURS
NOUVEAU MANUEL DE L'INVENTEUR
 ENVOYÉ SUR DEMANDE
 (COUVERT-BOIS AU FORMER)
ALBERT FOURNIER
 934 RUE STE CATHERINE, MONTREAL

LES SENTENCES DE CES COURTIERS

Ce qu'en pensent les représentants de l'Alberta et de l'Ontario — Le procureur de la Colombie-Britannique veut examiner les livres

Toronto, 17. — Les sentences imposées à I.W.C. Solloway et à Harvey Mills, anciens courtiers, ont fait le sujet de déclarations de la part de représentants officiels de la province de l'Alberta et de l'Ontario où les accusés furent trouvés coupables.

Le premier ministre J. E. Brownie de l'Alberta a nié que l'on ait retiré le contre-appel pour ce qui concerne les sentences rendues à Calgary. Solloway a été condamné à \$200,000 d'amende et à 4 mois de prison, tandis que Mills a été condamné à \$25,000 d'amende et à 1 mois de prison. A Toronto, le procureur-général W. H. Price nia que des arrangements aient été pris par la Couronne pour ce qui regarde la sentence. La sentence a été laissée à la discrétion du juge. A Toronto Solloway a dû payer une amende de \$200,000 et Mills, \$50,000.

"Il y a un principe bien connu dans les cours britanniques, c'est que le travail de la Couronne est d'exposer les faits devant le juge, a déclaré le premier ministre Brownie, et c'est au juge de fixer la sentence". Il a aussi ajouté qu'il ne voulait aucunement commenter les sentences rendues dans l'Ontario.

C'est une chose très rare que de voir la Couronne aller en appel contre une sentence dans le but qu'une plus sévère soit imposée. Dans le cas de Solloway et Mills ni le procureur-général de l'Alberta, ni le premier

MINISTRE FRANCAIS QUI DEMISSIONNE

A la suite de violentes critiques Raoul Peret démissionne

Paris, 17. — A la suite des attaques dont il a été l'objet à la Chambre des Députés, vendredi dernier, Raoul Peret le ministre de la justice dans le cabinet Tardieu a donné sa démission.

Le sénateur Henri Chéron, ministre des finances dans le cabinet Poincaré, a immédiatement accepté le poste rendu vacant.

Vendredi dernier les membres de l'Opposition ont attaqué vivement la politique financière du gouvernement. Ils ont accusé le ministre Peret d'être l'avocat de la banque Oustric qui a récemment fait faillite.

Le ministre expliqua sa conduite et a dit pourquoi il était un ami d'Albert Oustric, à la grande satisfaction de la chambre.

Le président Tardieu avait été pressé de part et d'autres pour qu'il demandât la démission du ministre. Mais, à la suite du vote de confiance de vendredi il s'était montré indécis. Enfin, Peret lui-même a offert sa démission et le président l'a acceptée immédiatement.

Le ministre de cette province n'ont effectué des négociations avec les deux accusés. L'appel des deux courtiers fut abandonné et il est préférable que celui de la Couronne le soit aussi, a déclaré en résumé M. Brownlee.

On nous a appris aujourd'hui que le procureur-général de la Colombie Britannique tenterait de faire l'examen des livres des deux courtiers, afin de voir s'ils n'ont fait aucune victime dans la province qu'il représente.

L'ILLUSTRATION

Bureaux: 5355, avenue du Parc Téléphone: CRescent 1629
PRIX DU NUMERO: 2 CENTS.

Abonnement par la poste: \$5.00 par année.

"L'Illustration" est publié tous les matins, à Montréal, par la Société des Journalistes Canadiens, Inc., compagnie autorisée par lettres patentes du Gouvernement de la Province de Québec. Imprimée par "MONITOR PUBLISHING CO. LIMITED,"

5357, avenue du Parc.

L'INTERET PUBLIC EXIGE

10. Le développement de nos ressources naturelles, afin de donner du travail à tout le monde.
20. La réduction des heures de travail.
30. Un plus grand nombre de parcs pour les enfants.
40. L'amélioration de la voirie urbaine.
50. La construction de voies souterraines pour améliorer notre réseau ferroviaire.

L'Illustration preconise ces mesures

MONTREAL, MARDI, 18 NOVEMBRE, 1930.

Seulement \$500,000

Les Montréalais n'auront pas à se louer de la générosité du gouvernement provincial à l'égard de leur ville.

On sait que des vingt millions de dollars votés à la session d'urgence du parlement fédéral, douze millions doivent servir à des travaux publics. De ces douze millions, la province de Québec a reçu en partage \$2,800,000, à la condition que la province s'engage à dépenser une somme égale.

Or, de ces \$2,800,000, la ville de Montréal, avec une population du tiers de la province, ne reçoit que \$500,000, soit moins d'un cinquième de la somme globale.

En vertu de la loi, le gouvernement fédéral contribue pour le quart, la province pour un autre quart, et la ville pour la moitié, soit les gouvernements fédéral et provincial chacun un demi-million, et la ville un million. Cela veut dire que pour deux millions de travaux publics seront entrepris dans notre ville.

L'administration municipale avait préparé une liste de travaux publics dont le coût se chiffrait par quatre millions. Cela impliquait une contribution, à même le fonds provincial du chômage, d'un million.

Et ce chiffre ne paraissait être que raisonnable, puisque la population de Montréal représente plus du tiers de celle de toute la province.

Chateaubriand et le paysage breton

Hé quoi? René n'avait point de statue à Combourg? Il n'en avait point, et c'est une négligence qui va être réparée. Grâce en soient rendues à M. André Dézarrois, qui, l'an passé, chef de cabinet du ministre des beaux-arts, prit l'initiative de cette mesure réparatrice. Elle nous vaudra, le 12 prochain, un beau discours du duc de La Force, au nom de l'Académie. Peut-être aussi attirera-t-elle à René quelques supplémentaires volées de bois vert: la réaction commença pour lui d'assez bonne heure, dès le lendemain de sa mort, avec Sainte-Beuve, et elle s'est poursuivie de nos jours avec Charles Maurras, Pierre Lasserre, Jules Lemaitre. Et je ne dirai pas qu'elle était injustifiée de tout point, mais enfin l'homme était moins coupable que sa race dont, qualités et défauts, il fut l'expression la plus haute et proprement géniale.

Ce n'est pas ici le lieu de reprendre ce grand procès. Je voudrais seulement, comme contribution à la solennité qui s'apprête, laver mon illustre compatriote du reproche d'avoir fait la Bretagne à son image ou plutôt à celle de ses lectures. N'a-t-on point dit qu'il l'avait vue à travers Ossian et que la brume, les bruyères, toute la sauvagerie bretonne, n'étaient chez lui qu'une transposi-

tion du paysage écossais? Mais justement un travail sur la Chouannerie m'a poussé en ces derniers temps à rechercher quelle impression se faisaient de la Bretagne les contemporains de Carrier et de Hoche. Et voici ce que j'ai trouvé.

Pays âpre, secret, augusté brousse ou forêt, avec quelques éclaircies ça et là, des prairies, de maigres champs d'orge et de sarrazin, des lièbres en friche par suite de l'arrêt du commerce des foies, une terre comme écorchée, que les vents de mer râclent jusqu'à l'os, qui monte, s'affaisse, remonte, retombe et, sous un ciel sans sourire, semble prolonger sur le continent le mouvement ondalois des vagues, une Libye granitique et brumeuse, gardée par de brusques mégalithes, de grandes pierres muettes dont les alignements autour de Carnac et jusqu'au nom de cette localité évoquent les avenues hypostyles et les monstrueuses divinités de la Haute-Egypte, un désert et une énigme historique, ainsi se présente aux yeux des contemporains la Bretagne de 1793, la Bretagne des grèves, des bois et des landes, dont Lequinio dira si bien, à la Convention, qu'elle est à 2,000 lieues de Paris et qui en est peut-être plus loin encore dans le temps.

LES CONTES DE L'ILLUSTRATION

Les soeurs Bergamoux

Elles n'étaient, en fait que cousines germaines, mais depuis trente ans qu'elles vivaient ensemble, la petite ville les nommait les soeurs Bergamoux. Angélique l'aînée, grande et sèche personne, avec une bouche mince et des yeux osseuses, administrait seule la propriété. Catherine, la cadette, saine et réveuse, promenait dans la campagne une boîte d'aquarelle. Personne, hormis le notaire, ne savait rien d'elles. Ce brave monsieur Bonin, leur contemporain, avait eu vent jadis d'un petit drame intime — l'amour des deux cousines pour Paul Mazurel — mais abandonnées pour une Parisienne, elles avaient pris le parti de mépriser les hommes. Elles feignaient d'oublier ce pénible affront, ce qui ne les empêchait pas d'y songer parfois.

Ce dimanche d'automne, tassées côte à côte dans leurs chaises de paille, ces demoiselles brodaient sous un gros platane, quand le bruit de la sonnette les fit sursauter.

— C'est M. Bonin, annonça la bonne. Derrière celle-ci, le notaire parut. Il tendit la main à ses vieilles amies:

— Je viens pour affaire, leur dit-il gravement. Mazurel est mort.

Angélique pâlit, tandis que Catherine devenait carlate. L'aînée, la première, s'était ressaisie.

— Mon cher Bonin, dit-elle, je déplore cette mort, mais je ne vois pas bien en quoi elle nous touche.

Le notaire, gêné, fit claquer la langue, puis posant à plat la main sur ses cuisses:

— Voilà, prononça-t-il, c'est assez bizarre. Mazurel vient de s'éteindre à peu près ruiné. Cet homme était veuf depuis plus de deux ans. Mais il laisse un enfant, un garçon de huit ans. Or, dans le testament qu'il m'a fait remettre, il exprime le désir que je vous le confie. Comprenez-moi bien, ce n'est qu'un désir, le timide désir d'un agonisant. Mais il vous savait bonnes et charitables. Et comme le malheureux n'avait plus de famille:

— Nous pourrions voir le petit, murmura Catherine.

— Mais tu n'y penses pas, m'affubler de ce garnement.

— Excellente nature, affirma le notaire.

— Vous le connaissez donc?

— Un peu, pas beaucoup. Mais voici la chose. Une vieille domestique l'a conduit chez moi. Il est dans ma voiture. Si vous voulez bien, je vous le présenterai.

— Ah! dit Angélique, c'est une trahison.

C'est ainsi que Riquet, dix minutes plus tard, entra dans la

vie des soeurs Bergamoux. — Ce n'est qu'un essai, murmura l'aînée. Je ramènerai dans huit jours l'enfant à l'étude. Nous sommes bonnes, sans doute — je ne dis pas le contraire — mais exiger de nous un tel sacrifice. Et puis je ne m'explique pas cette confiance de Paul. Nous ne favions pas vu depuis vingt-cinq ans. Il nous a laissés tant de fâcheux souvenirs. Rien ne l'autorisait donc à nous faire ce legs.

— C'était un malheureux, dit Catherine doucement. Il avait pour nous deux quelque sympathie. Il se peut que dans l'angoisse de ses derniers jours cet homme ait été pris d'une espèce de remords.

— Singulière façon de le manifester. Un enfant ici, c'est la catastrophe.

Catherine baissa la tête, ne répondit pas. Au rebours d'Angélique sèche et rancunière, son cœur éclatait de reconnaissance. Elle avait toujours eu cette dose d'illusion qui porte à l'indulgence les esprits aimables. Ce geste d'un mourant la touchait aux larmes. C'est moi qu'il aimait, pensa-t-elle soudain.

Riquet, cependant, observait les soeurs. C'était un bel enfant au sourire espiègle, avec de grands yeux bleus et des boucles blondes. La cadette, brusquement, lui ouvrit les bras. Le gamin s'y blottit, avide de caresses.

— C'est ça, tu le gâtes déjà, bougonna l'aînée. Hé bien, occupe-toi de cette mauvaise graine. Je tente l'expérience pour te faire plaisir, mais je te prévient que si d'ici huit jours, ce petit galopin trouble mon repos, je m'en débarrasse comme d'une bête galeuse. D'ailleurs j'en parlerai à M. le doyen... Nous ne pouvons toujours être des victimes.

Catherine approuva d'un sourire contraint. L'épreuve, à vrai dire, l'effrayait un peu. Et cette peur de vieille fille était justifiée. Car si Riquet, d'abord, se montra timide, il prit une bonne revanche le lendemain matin. Ses cris de jeune fauve emplirent la maison, il fit un accroc à sa blouse de toile, puis ouvrait le clapier, par pure fantaisie, donna la liberté à quinze lapins de choux.

— Tu vois, tu vois, ma bonne, grondait Angélique. Je crois que je préférerais un tremblement de terre.

Catherine, au bout de trois jours, perdit tout espoir. Le petit Mazurel était pire qu'un diable. Et ses leçons de morale restaient sans effet sur l'enfant sauvage prompt aux calineries, mais bien résolu à maintenir ses droits qui n'étaient que ceux de son indépendance. Allait-on le reconduire à maître Bonin?

La cadette méditait une suprême prière quand le dimanche suivant, Angélique, revêche, se planta devant elle en croisant les bras.

— Hé bien, je suis fixée, dit-elle brutalement.

— Patiente encore, ma chère, implora Catherine. Je t'assure que Riquet est un bon enfant.

— Il ne s'agit pas de ça, répliqua l'aînée. Il me plaît, ce petit. Il est bien de son âge. Je passerai volontiers sur ses incartades. Mais tes façons d'agir, sont inqualifiables. Cet enfant, pourtant, j'ai bien le droit de l'aimer. C'est à toi que j'en veux, car tu l'accapares. Oui, ça recommence comme au temps de Paul. Je reconnais bien là ton manège sournois. Que tu le veuilles ou non, nous sommes des rivales.

Catherine, éperdue, la considérait.

— Angélique, calme-toi, tu me fais beaucoup de peine.

— Non, non, c'est la guerre, dit l'aînée farouche. Mais je te jure que je saurai me défendre.

Les mains en porte-voix, elle appela l'enfant:

— Ici, mon garçon, n'aie pas peur de moi. Je renonce à t'élever puisque c'est la mode. Arrache toutes les fleurs et brise les carreaux. Jette même, si tu veux, mes ciseaux dans le puits. Et maintenant, mon chéri, embrasse-moi bien fort.

PIERRE VILLETARD.

LE PAON DANS UNE BASSE-COUR

Lent, majestueux le paon s'avance sur la verte pelouse. Soudain, fait sa roue et, prestement, le manteau se met en éventail, où miroitent les tons les plus éclatants, les plus brillants.

Quelle idée amoureuse a traversé sa petite cervelle? Il fait des reculs saccadés, portant haut la tête, surmontée de la royale aigrette, orgueilleux de sa beauté et semblant commander à tous de l'admirer.

Le paon est bien l'oiseau des parcs, des élégantes basses-cours, ou il y devient très familier. C'est un oiseau de luxe qui à surtout sa beauté comme résultat.

Sa viande est excellente et jadis, les Romains qui étaient de fins gourmets, le réservait pour les réceptions.

Dans les grands dîners d'apparat, il était anciennement d'usage de servir un paon. Il existait même un usage assez curieux, désigné sous le nom de "Voeu du Paon".

Par ce voeu solennel, un chevalier s'engageait à prendre les armes ou à faire une grande entreprise; le voeu se prononçait en tenant la main étendue au-dessus du paon rôti.

LE PROPRIETAIRE BOYCOTT

Monsieur l'Éditeur, Je viens de lire un article intitulé "Le Capitaine Boycott", montrant l'origine du mot "boycotter".

Permettez-moi, de vous donner ci-dessous une autre version de l'histoire qui, me semble-t-il, explique mieux, (à mon humble avis, évidemment) le sens du mot.

Je l'ai entendue, il y a quelque temps déjà, dans une discussion d'hommes politiques.

Boycott, grand propriétaire terrien, en Irlande, pressurait, en effet, ses tenanciers et les ouvriers agricoles, à son service. Ces derniers, pour le récompenser des maigres salaires qu'il leur donnait en échange de leurs services décidèrent un jour de limer 2 pouces de leurs bèches et, de cette façon, leur production ne fut plus si grande et... Boycott fut boycotté.

Veuillez agréer, etc.

EXACTITUDE

Le roi Léopold Ier, était grand amateur de musique. Tous les soirs, jusqu'à dix heures exactement, le maître de chapelle du palais lui jouait au piano, les morceaux désignés.

Un jour, le roi avait porté à son programme "La Muette de Portici", son morceau de prédilection.

Dix heures sonnent et la première phrase du fameux choeur: "Voici des fleurs, voilà des fruits..." L'artiste s'arrête instantanément et prend soin de noter au crayon l'endroit où il avait cessé de jouer.

Le lendemain, on lui fait savoir que le roi est parti en voyage.

Six semaines après, le roi était dans son salon et l'artiste à son piano, prêt à jouer.

On lui dit de continuer le morceau de "La Muette de Portici", là où il l'avait interrompu.

Et le pianiste de reprendre bravement: "... ci des fleurs, voilà des fruits..." — A.

Cartes d'affaires

J.-P. Lanctot, B.A., L.L.B.
Ant. B. Hamelin, B.A., L.L.B.

Lanctot & Hamelin

AVOCATS

Chambres 1008-09 — Tel. HA 1266
132, St-Jacques O., Montréal

(A suivre.)

L'HON. A. DURANLEAU A VISITE L'OUEST

Le ministre de la Marine est parfaitement rétabli

Le ministre de la Marine, l'hon. Alfred Duranleau, est de retour depuis hier d'un voyage dans l'Ouest du Canada, et nous sommes heureux de constater son parfait rétablissement. Madame Duranleau, Mlle Claire Duranleau et M. J.-L.-K. Laflamme, secrétaire du Ministre, l'ont accompagné en Colombie-Britannique.

Victoria et Vancouver ont chaleureusement accueilli le ministre dès son arrivée. Il radiodiffusa un message à l'adresse de ses compatriotes de l'Ouest, à la demande de la Victoria Broadcasting Association. Au club Canadien de Vancouver, il prononça une très intéressante causerie sur les liens intimes qui unissent l'Est et l'Ouest du Dominion.

L'hon. Duranleau affirme qu'il n'y a rien d'intéressant comme de prendre contact avec l'immense territoire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique. Il n'y a rien de tel pour se bien renseigner sur l'immensité du Canada. Le visiteur rapporte une foule d'observations puisées chez nos compatriotes de l'Ouest.

Seulement, le ministre de la Marine a dû s'occuper d'affaires, pour l'intérêt de son ministère. Il a dû entrer en conférence avec les commissaires de plusieurs ports, avec les officiers locaux, le chef du département de l'Hydrographie, etc. Une importante conférence a aussi été tenue avec les autorités civiles de Victoria au sujet de l'établissement d'une base navale pour hydravions. On conçoit qu'un voyage effectué dans ces conditions laisse peu de loisirs pour le relevé de certaines recherches. Néanmoins, l'hon. Alfred Duranleau, grâce à son énergie et à sa puissante faculté d'assimilation, a su discerner de prime abord l'essentiel. Les remarques judicieuses qu'il fait, d'ailleurs, sur les populations de l'Ouest canadien, prouvent à l'évidence que chaque instant de ce voyage a été utilement employé.

Chronique judiciaire

NEGLIGENCE DE PART ET D'AUTRE

Le juge Greenshields, de la Cour supérieure, a rendu jugement dans une cause dont le motif datait de 1924.

En effet, le 14 juillet 1924, un taxi appartenant à la Standard Cab Co., et conduit par le chauffeur Demers, venait sur la rue Rivard, du sud au nord, lorsqu'il arriva à hauteur de la rue Descarrières, un automobile conduit par J. Thibault, vint en collision avec ledit taxi.

Comme cette collision était attribuée à la négligence de Thibault, la Standard Cab Co. prit une action en dommages contre Thibault, réclamant la somme de \$100, tant pour les réparations que pour la perte de temps, soit deux jours, pendant lequel le véhicule n'a pu être mis en service.

La demanderesse estime que chaque taxi lui rapporte en moyenne \$50 dollars par deux jours. Mais ce point de la déclaration ne pouvant être clairement établi, il fut rejeté.

Les onze témoins qui ont comparu relativement à cette affaire, se contredisent sur plusieurs points essentiels, tels que l'heure où l'accident s'est produit, la vitesse à laquelle chaque voiture filait, etc. Comme ces témoignages viennent souvent en contradiction et que le président de la Cour reconnaît de la négligence du côté des deux parties, mais que la défenderesse est plus coupable que la demanderesse, jugement est rendu par lequel Thibault devra payer \$25.50 à la demanderesse, plus les frais d'une action en Cour de circuit.

GOLF EN MINIATURE AU JAPON



LES JAPONAIS nous suivent de très près dans le progrès moderne. Dans cette photo l'on peut voir de jeunes Japonaises engagées dans une partie de thumb-thumb. L'on dit que le golf en miniature est très populaire au Japon.

LE REFUGE MEURLING POUR LE RESPECT EST ENCOMBRE DU DIMANCHE

Depuis le 20 octobre, le refuge Meurling est complètement rempli chaque soir, par des mendiants. Le refuge peut recevoir 708 personnes.

Au cours de l'été, les pauvres et les sans-abri se sont réfugiés à la Montagne pour y passer les nuits à la belle étoile. Mais depuis que les nuits froides sont arrivées et que l'hiver s'annonce, le refuge Meurling qui recevait jusqu'au 20 octobre environ 250 personnes, est complètement rempli, et l'on doit refuser chaque soir, de quinze à vingt personnes.

Dans la plupart des cas, d'après les autorités, ces malheureux sont des employés de petites villes, qui ont décidé d'émigrer à Montréal pour trouver de l'emploi. Comme la place était déjà prise et que la grande ville a elle-même ses chômeurs, ces pauvres gens sont restés sans ouvrage.

Il y a aussi le groupe des immigrants amenés au pays, au cours des années passées, à grand renfort de réclame et de primes aux compagnies de navigation. Ils sont sans ouvrage, et ceux qui ont trouvé du travail ont été déplacés des Canadiens, nés au pays.

Rien ne va plus sur ce pont

Hull, 18. nov. — Aucun véhicule, qu'il soit à traction animale ou automobile, ne peut plus franchir le pont de la Gatineau, reliant Hull au village, en raison d'une décision du conseil municipal de cette ville.

Le maire Rodolphe Moreau a convoqué d'urgence les membres du conseil, récemment, à l'effet de faire décréter cette mesure, rendue nécessaire à cause de l'état dangereux dans lequel se trouve ce vieux pont.

D'ailleurs, un message envoyé au premier-ministre explique clairement que cette décision a été adoptée afin d'éviter une catastrophe. Il serait peut-être temps qu'on améliore ce pont ou qu'on en construise un nouveau?

Evidemment, les marchands de la métropole qui se tiennent sur la récidive, quant à l'observance de la loi qui défend le commerce dominical, devront en revenir... ou payer l'amende.

La force constabulaire, sous la direction du chef Ulbright Langevin, fait la guerre à ces marchands qui volent le repos et la trêve financière, faisant ainsi une concurrence déloyale à leurs collègues. Tel marchand qui, dimanche dernier, s'est vu tenter une action pour avoir vendu une boîte de bié-d'Inde, ne recommencera certainement pas dimanche prochain. Et c'est sûrement le meilleur moyen d'enrayer ce commerce pour ainsi dire illicite. Seize actions ont été prises le 16 du courant contre des marchands trop peu scrupuleux par des constables des postes de l'avenue Hôtel de Ville, et des rues St-Laurent et Ontario.

La plupart de ces actions accusent les délinquants d'avoir vendu des légumes et autres comestibles n'ayant pas été consommés sur place. Quelques poursuites sont aussi faites pour vente de marchandises sèches. La boîte de bié-d'Inde, selon les renseignements, aurait été vendue rue Amherst.

SUR LE BROADWAY



VIVIENNE OSBORN qui joue un rôle important dans: "As Good as News", une pièce de Thompson Buchanan.

Les coulisses du cinéma

par Harrison Carroll



Hollywood, 17. — Après seulement deux productions, la célébrité viendra échoir sur Genevieve Tobin. C'est un record même pour une actrice qui vient de la scène. C'est sans aucun doute dans "The Behavior of Mrs Crane", une histoire très originale, que Genevieve connaîtra la gloire.

Pour plusieurs cinéphiles Genevieve Tobin est une inconnue. Elle a joué avec Rose Hobart dans "A Lady Surrenders" et elle vient de terminer "F r e e Love" qui est le titre finalement adopté pour la pièce de Sidney Howard, "Half Gods".

La première expérience faite par Mlle Tobin dans le cinéma remonte à l'époque où elle n'avait que 8 ans. Charlie Chaplin vit l'actrice et sa soeur dans un acte de vaudeville. Il les persuada de jouer une fois devant le camera, mais cependant les choses n'allèrent pas plus loin.

Cette histoire comique mais véritable s'est déroulée au banquet de proclamation de l'Académie du cinéma, des arts et des sciences. Comme on le sait, chaque année cette société proclame les compagnies qui ont obtenu le plus grand succès.

Cette année, c'est la Universal qui a gagné le premier prix, Metro-Goldwyn-Mayer et Warner Brothers se sont classés en deuxième et en troisième place.

Tous les discours prononcés à l'occasion de ce banquet furent irradiés. Une fois la cérémonie terminée, un autre programme commença et voici les paroles que l'on entendit prononcer par l'annonceur: "Si c'est une production Paramount, c'est la meilleure qui se joue en ville en ce moment"... Allez croire les publicistes, maintenant!

terminée, un autre programme commença et voici les paroles que l'on entendit prononcer par l'annonceur: "Si c'est une production Paramount, c'est la meilleure qui se joue en ville en ce moment"... Allez croire les publicistes, maintenant!

Laissez-moi vous dire que Sidney Franklin est de retour à la United Artists, où il travaillera comme producteur-associé. Son premier film sera "Sons O' Guns", avec Al Jolson comme vedette... Genevieve Tobin ira faire un voyage à Honolulu aussitôt qu'elle aura terminé le film qu'elle tourne en ce moment... Le directeur Ludwig Berger finira bientôt une nouvelle intitulée "W C Major". Cette nouvelle compare la génération actuelle avec la prochaine. L'ingratitude commence en Allemagne et elle finit à Hollywood.

Si le bouquin de Berger est acheté pour en faire un scénario, il sera intéressant de voir quel titre son donnera à son histoire.

A son retour de St. Moritz, Douglas Fairbanks, Jr. Douglas Fairbanks a déclaré que sa prochaine vue aurait pour théâtre l'Orient. Comme Doug est un type très enthousiaste nous ne sommes pas obligés de croire littéralement ses paroles. Cependant dans certains milieux l'on dit que la chose est très sérieuse.

Si ce film est produit, il n'y aura que 30 pour cent de dialogue, d'après Fairbanks lui-même. En ce moment, Edmund Goulin est à rédiger le scénario de "Reaching For the Moon" dans lequel Fairbanks jouera le rôle principal.

Un an avant d'entrer dans le cinéma, Bill Boyd était gérant d'un magasin général et d'une salle de danse à Lake Mary, un endroit de villégiature près de Flagstaff, Ariz?

Horoscope

Les personnes qui sont nées le 18 novembre auront des heures de chance entre 8 et 9.30 hres a.m., midi et 2 hres p.m., et 8 et 9.30 hres p.m. Il leur faudra agir avec prudence et circonspection entre 11 hres a.m., et midi et 11 hres p.m., et minuit.

Plusieurs personnalités brillantes sont nées le 18 novembre, et la lecture des astres démontre que vous subirez de profondes influences astrales. L'astrologie n'a pu encore parvenir à dévoiler la durée de ces influences, dans le cas présent; cependant, on peut croire, si on procède par analogie, que la durée s'étendra vers la cinquantaine.

Les enfants qui naîtront aujourd'hui auront des aptitudes spéciales pour les choses du domaine artistique. Soit qu'ils brillent par leur talent musical, littéraire, soit qu'ils se distinguent par la peinture et autres beaux-arts.

De toute façon, vous connaîtrez des succès intéressants, au cours de votre carrière.

Vous êtes ce qu'on appelle un self-made man; vous êtes aussi un autodidacte. Grâce à votre énergie et à votre volonté, vous êtes parvenu à vous créer une situation certainement enviable. Cependant, la lecture astrologique mentionne des échecs à venir. Ils ne devront pas vous abattre mais, au contraire, vous animer de nouvelles forces pour surmonter les autres obstacles qui pourront se présenter.

Les personnes qui se disent vos amis ne sont souvent que des traîtres qui cherchent à vous supplanter, à la tête de vos affaires. Il faudra en faire une sélection judicieuse, et ne vous entourer que de personnes dévouées à votre cause.

Ce fait ne doit pas vous surprendre outre mesure; souvenez-vous que le grand empereur Napoléon lui-même a été victime de faux amis. Souvenez-vous de Fouché, de Marmont, et de tant d'autres...

A l'affiche

- ST. DENIS
"Le Défenseur"
- HIS MAJESTY'S
"The Street Singer"
- PRINCESS
"The Eyes of the World"
- ORPHEUM
"Spooks"
- CAPITOL
"Scarlet Pages"
et "Spotlight Revels"
- PALACE
"Africa Speaks"
- LOEWS
"Danger Lights"
- REGENT
"Animals Crackers" et
"Grumpy"
- RIALTO
"Animals Crackers" et
"Grumpy"
- STRAND
"The Love Trader" et
"She's My Weakness"
- ELECTRA
"Eternal Love"
et "Thorough bred"
- STELLA
"Les ailes brisées"

LE DOMAINE DE LA FEMME

Mondanités

NOTES SOCIALES

Les personnes dont les noms suivent, assisteront à la partie de cartes que donneront les dames patronesses de l'Assistance Maternelle, au profit de l'oeuvre, le lundi 24 novembre, à l'hôtel Windsor, mé-dans: Camille Houde, Alan Bray, Albert Blondeau, Rodolphe Bodard, T.-N. Beaulieu, R. Brodeur, Ernest Bonhomme, James Calder, J.-A. Carboneau, Paul Cholette, Hector Desjardins, Anatole Desy, T. Dubut, Roger Desmarais, U.-H. Danturand, mademoiselle Ant. Deland, mesdames Alf. Duranleau, Emile Elie, Joseph Elie, Leopold Fortier, P. Flanigan, F. Granger. Pour renseignements, s'adresser à madame Ernest Girardot, Ch. 9115; madame Edouard Montpetit, Fr. 5179; madame J.-A. Beique, At. 1702.

Ont souscrit pour le bal que donneront les membres du Club Gintadel, le samedi 22 novembre à l'hôtel Windsor, sous le distingué patronage de l'honorable et de madame Athanase David: l'honorable J.-A. Pérodeau, l'honorable et madame J.-L. Perron, M. Zéphirin Hébert, madame F.-B. Mathys, M. et madame Beaudry Leman, M. Damien Boileau, M. et madame L.-G. Beaubien, M. Léon-Mercier Guoin, M. et madame Joseph Versailles. Assisteront à cette soirée dansante: M. et Mme Vivtor Doré, le Dr et madame E. Charron, M. et madame Philippe Brais, M. et madame Alexandre Génin-Lajoie, M. et Mme Hermann Barrette, de St-Jérôme; Mlle Margot Fari-bault, Marcelle Boyer, Marcelle Demers, Lucille Pinsonnault, Marguerite Allan, Cécile Baudin, Gabrielle Pilon, Cécile et Pierrette Bertie, de Saint-Jérôme, Marguerite Bourgeois Rollande Marchand, Fernande Lanctôt, Jeanne Gagné, Jeanne Lorrain, Estelle et Marcelaine Moisan, Marthe Venne, Marthe Gratton, non Brosseau, M. et madame Auguste Lorrain M. et madame J.-O. Pépin, MM. Philippe Lamarre, Adélar Bastien, Jos. Versailles, Bernard Lacasse, Paul Baby, Antoine Lamarre, Rosario Richer, Fernand Lortie, Yvon Tassé, Clément Fortier, de Saint-Jérôme; Mario Beaudry, le docteur Yves Lafleur, de Saint-Hyacinthe; MM. Roland, Maurice et Samuel Poitras, André Montpetit, Georges Héroux, Georges Gratton, Carle de Martigny, de St-Jérôme; Eugène Tremblay, Gaston Bourgeois, le docteur Lucien Ostigny, de Saint-Hyacinthe; MM. Jean-Charles Marchand, Pierre Préfontaine, Guy Lanctôt, Maurice Clément, Jacques Roland, Raymond Hurtubise, Auguste, Mathieu.

Lady Hingston donnait un thé dansant, samedi après-midi, en l'honneur de sa petite fille, mademoiselle Catherine Hingston, débutante de la saison.

Le bal annuel de charité organisé par les membres de la Société Belge de Bienfaisance, avait lieu samedi, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence d'honneur de M. Albert Ramès, consul-général de Belgique. Environ deux cents personnes assistaient à cette soirée-dansante. Les magnifiques salons du Mont-Royal étaient décorés de feuilles et de fleurs d'automne. Le programme de musique de danse était exécuté par l'orchestre Markowski, M. et madame A. Fyen et madame Henri Lorès recevaient les invités. Dans l'élégante assistance, on remarquait: madame A. Fyen, robe de crêpe georgette blanc fleuri; madame Paul Séurot, modèle français en dentelle et chiffon noir; madame H. Lorès, robe de satin blanc, ligne ajustée; ma-

damé J.-A. Brodeur, robe de crêpe plat turquoise avec ornement de strass; madame Kempff, robe de satin coquille, ornée d'une bande lapin platine; madame Edouard Carteron, modèle français de crêpe marocain bleu-rouge; madame Victor Doué, robe de dentelle beige et noir; mademoiselle O-balska, robe de satin ivoire; mademoiselle Madeleine Surveyer, robe de georgette chartreuse; mademoiselle Ghislaine Desmarais, modèle Chanel de chiffon chartreuse; mademoiselle Marthe Cordeau, robe de lamé et tulle vert pois; mademoiselle Lucienne Robichon, robe de chiffon et dentelle bleu poudre; mademoiselle Françoise Masson, robe de faille vert criquet avec touffe de violettes à l'épaule; mademoiselle Louise Surveyer, modèle princesse en moiré turquoise; mademoiselle Jeannine Vallée, robe de velours chiffon et georgette capucine; mademoiselle Rachel Lé-tourneau, robe de crêpe plat bleu nuit avec incrustations de lamé argent; mademoiselle Ginette Meriot, robe de crêpe turquoise; mademoiselle Jeanne Prévost, robe de chiffon dahlia, roses au corsage; mademoiselle Margu-rite Trottier, robe de moiré vert pâle, roses roses au corsage; mademoiselle Huguette Brault, robe de chiffon améthyste clouté de strass; mademoiselle Madeleine Loranger, robe française en chiffon abricot avec touffe de roses "American Beauty" au corsage; mademoiselle Dorothy Ward, modèle français en crêpe turquoise; mademoiselle Renée Bazin, robe de velours noir madame J. Tassé, robe française de taffetas ivoire; madame Benoit Baillargeon, robe de georgette rose opalin; madame Raymond Pepin, robe de chiffon peau de pêche; mademoiselle Germaine Robitaille, robe de satin turquoise; mademoiselle Simone Keefer, de Québec, modèle français de ligne allongée en lamé or et argent; mademoiselle Juliette Archambault, robe de crêpe romain corail; mademoiselle Antoinette Beaulieu, robe de chiffon ornée; madame John-A. Barry, robe de style grec en satin blanc; madame Jean Golet, robe de lamé et chiffon noir, mademoiselle Françoise Lambert, robe de crêpe français vert pâle, avec incrustations de crêpe georgette rose brodé de perles.

Au dîner qu'offrira madame Emile Meriot, le vendredi 21 novembre, avant le bal que donneront les membres de la "Junior League", en l'honneur de sa fille, Ginette, débutante de la saison, les invités sont: Mesdemoiselles Marthe Cordeau, Louise Surveyer, Mabel Moffit, MM. Bob Thompson, E. Thompson, H. Smith, B. Wintz et S. Carter.

Lady Foster, d'Ottawa, est actuellement en ville, l'invitée de madame Henry Joseph.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Jeanne Poulin, fille de M. S.-R. Poulin, décédé, et de madame J.-E. Longpré, de Montebello, Québec, au lieutenant Edward Lawrence O'Leary, M. C., fils de M. et de madame A. E. O'Leary, de Richibucton, N.-B.

Madame Walter-B. Ramsay recevra à dîner avant le bal de la "Junior League" vendredi soir, en l'honneur de sa fille, Betty, débutante de la saison.

Madame Julien est revenue à Montréal, après avoir passé quelques jours à Ottawa, l'invitée de madame J.-L. Lamy.

M. J.-H. Rainville, de Montréal, a passé la fin de semaine à Ottawa.

DES CHRYSANTHEMES



UNE JEUNE BEAUTÉ, Mlle Louise Bonham, photographiée dans la serre du département de l'agriculture américain, à Washington. Elle est entourée de magnifiques chrysanthèmes.

CONSEIL DU DOCTEUR L'HYDROTHERAPIE

En dehors du traitement des malades, l'hydrothérapie est une habitude d'hygiène excellente: le bain permet un nettoyage de l'épiderme très complet et entretient sa souplesse et sa vitalité. Un bain de propreté doit se prendre à une température de 35° et ne pas durer plus d'un quart d'heure pendant lequel il sera bon de réchauffer l'eau de façon à maintenir sa température constante. On se rendra compte de cette température au moyen d'un thermomètre muni d'un bouchon de liège qui lui permet de flotter sur l'eau.

QUEBEC

Madame A.-Miville Dechêne est revenue d'Ottawa où elle a passé quelques jours.

M. et madame Charles Cannon, recevaient à dîner au "Winter Club", en l'honneur de M. et de madame Robert Taschereau.

M. et madame Robert Kernan sont revenus de New-York, où ils ont passé quelque temps.

OTTAWA

Leurs Excellences le gouverneur-général et la vicomtesse Willington ont reçu à dîner vendredi soir, en l'honneur du prince Tokugawa, avant le bal à Rideau-Hall, les autres convives étaient: l'honorable ministre du Japon, le major et madame G. R. Roupell, et le capitaine et madame Davey, de Kingston.

Après le bain, une bonne friction au gant de crin et à l'eau de Cologne sera d'un effet très actif sur la bonne circulation sanguine.

Le meilleur bain est celui que l'on prend le soir avant de dîner: il repose du travail de la journée et prépare à un sommeil reposant. On peut, alors, prendre le bain un peu plus chaud, entre 38° et 40°, mais n'y rester que quelques minutes.

Au moment de la belle saison les bains froids sont très sains, et pris avec prudence, constituent une habitude excellente pour la jeunesse. Mais pour qu'un bain froid soit efficace à la santé, il ne faut point rester immobile dans l'eau, il faut nager. La natation est un des exercices qui semble le plus parfait au point de vue du jeu des muscles et du mécanisme de la respiration. Le bain de mer est préférable au bain de rivière, car l'air salin exerce sur la peau une action tonique qui facilite la réaction sanguine, sans compter tous les bienfaits du climat marin au point de vue de la qualité de l'air qu'on y respire.

Les bains de mer ne doivent jamais être très longs; et il ne faut pas attendre que l'on ressent dans l'eau des frissons ou que les lèvres commencent à bleuir pour sortir et faire la réaction. Pour cela, une bonne friction et un petit temps de galop seront très efficaces. Sur beaucoup de plages, on apporte dans les cabines un baquet d'eau chaude où l'on peut prendre un bain de pieds au sortir du bain de mer, c'est une excellente pratique qui ramène rapidement la circulation normale et procure une agréable sensation en évitant les maux de tête que certaines personnes éprouvent après un bain pris au grand soleil.

C'est surtout pour les enfants qu'il faut éviter la sensation de froid après le bain; c'est pourquoi on organisera des jeux et courses sur le sable afin d'aider à une réaction récréative, qui a toujours grand succès auprès des jeunes baigneurs.

Le Courrier

Nous publierons aussi sous cette rubrique, toute demande d'échange de chansons, poésies, recettes et renseignements.

Quest. — Mes parents ne veulent pas me laisser sortir seule, le soir, en compagnie de mon ami, et prétendent qu'il est plus prudent, et surtout plus sain pour la morale, que je sois accompagnée par l'une de mes soeurs. Je ne m'oppose pas à la chose, puisque mes parents l'exigent. Seulement, mon ami n'apprécie pas cette deuxième compagne, surtout quand nous allons au cinéma. On ne peut jamais rien se dire, de crainte que ma soeur ne se fasse un devoir de le rapporter à la maison, et de tout autre façon, comme la chose s'est déjà produite. A 25 ans, j'estime que je dois être en mesure de me conduire comme il convient. Que vous en semble?

LILY H.

Rép. — Je suis d'avis qu'une jeune fille qui ne saura pas se conduire comme il convient à 25 ans ne le saura jamais, même une fois mariée. Vos parents exagèrent certainement leurs scrupules et devraient vous donner un peu plus de latitude dans vos relations. Si vous n'aviez que seize ou dix-sept ans, il pourrait y avoir danger, pour la morale, mais à votre âge... Efforcez-vous de faire preuve de patience à votre ami, et, en attendant, faites comprendre à vos parents que la mode du chapeau a fait son temps.

Quest. — Est-il vrai que l'on n'est pas tenu d'affranchir les lettres adressées aux ministres?

BLANCHE S.

Rép. — On n'affranchit pas les lettres adressées aux ministres du gouvernement fédéral.

Quest. — Je fréquente une jeune fille depuis trois semaines seulement. Serait-il convenable de lui offrir un cadeau, à l'occasion de son anniversaire de naissance qui a lieu le 23 de ce mois?

JEAN R.

Rép. — Vous pouvez certainement lui faire un présent à cette occasion, en accompagnant ce cadeau de vos bons souhaits.

Quest. — Une personne me disait l'autre jour que la cerise est recommandée par les médecins. Est-ce vrai?

MARIUS

Rép. — La cerise est recommandée par les médecins parce qu'elle est éminemment digestive. Ce fruit est un excellent dissolvant de l'acide urique, qui est vite éliminé à cause de ses propriétés digestives.

A Gertrude L. — Une ampoule électrique placée au cœur d'un nénuphar exécuté en soie avec feuilles plates et rondes mettra une jolie clarté de fleur lumineuse au centre d'un petit guéridon laqué noir.

A Thérèse P., Montréal. — Dans les circonstances actuelles, vous pouvez recevoir ce jeune homme, s'il vous intéresse. Si ne vous intéresse pas, vous n'avez qu'à le lui dire franchement. Il comprendra.

MAGALL

"C'EST PAPA....."



LA PETITE ROSE ROCCO, 4 ans, qui a déclaré à la police de New-York que c'était son père qui avait tué sa mère, Mme Mary Rocco, morte d'une blessure causée par une balle de revolver. Le simple geste que fait en ce moment la petite Rocco et les paroles qu'elle a prononcées peuvent facilement envoyer Rocco à la chaise électrique.

HOTES DE MME FORD



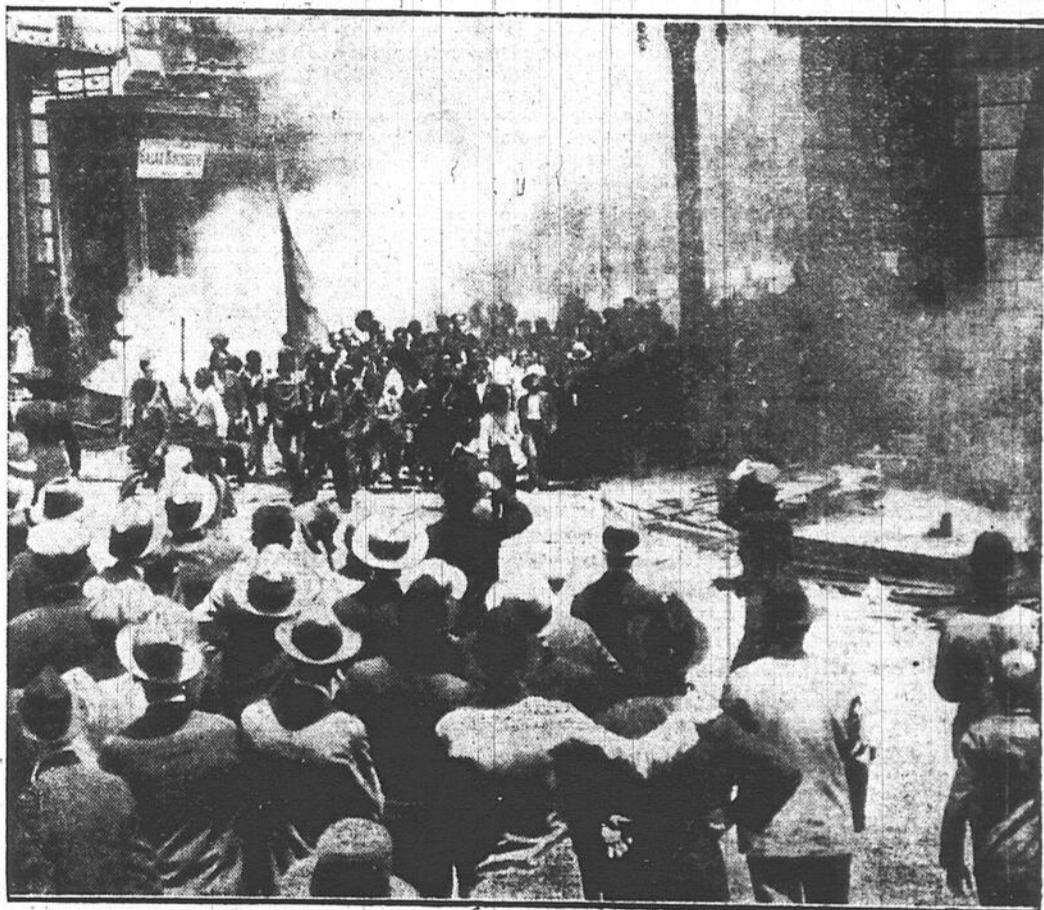
DAMES AMERICAINES qui ont été dernièrement les hôtes de Mme Henry Ford. Elles ont représenté l'association nationale des jardinières. On les voit ici réunies dans un vieux magasin de campagne. De gauche à droite: Mlle Florence E. Ward, Mme Charles Walcott, Mme A. M. Hume, Mme Henry Ford, Mlle William H. Spicer et Mme William C. Conant.

EXPOSITION DE FLEURS



Mlle LOLA WILLIAMS, secrétaire privée du vice-président Curtis, photographiée à l'exposition des fleurs, à Washington.

LES JOURNAUX ET LES REBELLES



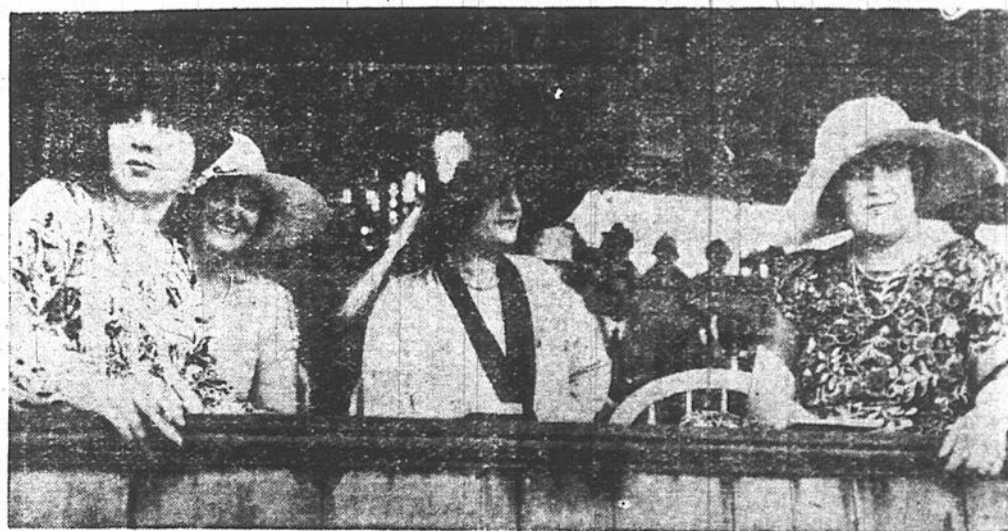
LA PREMIERE chose que les rebelles se sont empressés de faire en arrivant à Sao Paulo, a été d'incendier les édifices des journaux connus pour appuyer les fédéralistes. Dans cette photo l'on voit une foule de rebelles s'éloignant après avoir mis le feu à un journal fédéraliste.

4,000 GREVISTES



4,000 TRAVAILLEURS dans l'industrie de la textile sont en grève en ce moment à Danville, Va. Cette photo représente un groupe de grévistes qui font les "piquets" afin d'empêcher les chômeurs de venir prendre leurs emplois.

ELLE POSSEDE MAINTENANT SA PETITE FILLE



MME OLGA T. WAGSTAFF a perdu son mari Samuel, plusieurs des amies qu'elle avait et son emploi comme vendeuse, mais en revanche elle possède maintenant sa petite fille Judith, âgée de 6 ans. On la voit ici avec quelques amies alors qu'elle allait assister aux courses. De gauche à droite Mme Reginald Vanderbilt, Mme Harry Hays Morgan et Mme Samuel Wagstaff.

La Bourse

LES VEDETTES FLECHISSENT SUR LE MARCHÉ LOCAL

Les valeurs de la liste locale ont été victimes de l'irrégularité des fluctuations, hier, et les changements sont variés. L'irrégularité a sévi immédiatement après l'ouverture. Pour quelque temps, la hausse et la baisse se sont maintenues à forces égales. Sur l'heure du midi, les gains et les pertes étaient à peu près équivalents. Certaines vedettes, et dans plusieurs groupes différents, qui ont touché des sommets remarquables au cours de la semaine dernière, ont essuyé de rudes attaques de la part des baissiers, et il en est résulté de légers fléchissements.

Au cours de la seconde partie de la séance, la baisse s'est accentuée, et, peu avant la clôture, les fléchissements dépassaient fortement les gains pris par certains stocks.

International Nickel, Consolidated Smelters, McColl-Frontenac, Shawinigan et quelques autres stocks ont fléchi de 1 à 3 points avant le timbre. Canadian Car, privilégié, perdit près de 2 points à 23 3/4.

Quelques valeurs, au nombre desquelles on trouve Massey-Harris, Gypsum, Canada Power & Paper, General Steel Wares, ont affiché une avance fractionnelle, mais après des luttes ardues contre les baissiers. Ces gains ne sont pas très significatifs selon l'opinion des experts financiers.

Montreal Power, qui s'est maintenue ferme, pendant l'avant-midi, a fléchi pendant la seconde période, perdant 1-4 peu avant la clôture. Vers la dernière heure, Shawinigan dut à son tour s'incliner devant les baissiers, et perdit 1 3/4 à 49 1/2.

Les pertes ont été plus nombreuses sur le Curb local, et, comparativement à la liste majeure, plus lourdes, dans certains cas. Le groupe des huiles a été le plus rudement éprouvé.

REACTION DES VALEURS MINIERES A TORONTO

Toronto, 17 nov. — La réaction à laquelle on s'attendait par

suite de la hausse rapide de la semaine dernière, sur le marché local des mines, s'est produite au cours de la séance d'aujourd'hui. Le groupe des mines d'or a réussi à opposer une résistance assez ferme aux attaques successives des baissiers, mais les huiles et les métaux industriels ont fléchi. Dès l'ouverture, l'attitude générale était irrégulière. Et, peu après le commencement des opérations, les pertes se prononcèrent de plus en plus fortement.

International Nickel et Noranda ont été rudement éprouvés, comparativement aux autres valeurs de la liste. Nickel clôtura avec un fléchissement de 1 1/2 point sur la clôture de samedi dernier. Hudson Bay recula de près d'un point et Base Métal d'une fraction, peu avant le timbre. White Lake, Abana et Amulet reculèrent de quelques cents.

Sherritt Gordon, Sudbury Basin et Ventures perdirent environ 13 cents, respectivement, tandis que Falconbridge clôturait sans changement. Mining Corporation, Big Missouri, Teck-Hughes, Dome, Lake Shore, Wright Hargreaves et McIntyre ont tous légèrement fléchi. Les huiles n'ont essayé que des pertes de peu d'importance.

LES VALEURS RECULENT A WALL STREET

New-York, 17 nov. — La formidable réaction qui s'est produite aujourd'hui, à Wall Street, n'a surpris personne. On s'y attendait, après la progression rapide des six dernières séances, et c'est le contraire qui aurait surpris les experts. Les vedettes ont subi des pertes assez lourdes, et certains stocks ont fléchi jusqu'à 5 points sur la clôture de samedi dernier.

Quelques valeurs ont couvert partiellement les bas de la séance mais la moyenne de la clôture affirmait que les pertes étaient sensibles, à peu près dans tous les domaines.

A l'ouverture, les cotes étaient inférieures à celles de la dernière séance; un ralliement général fut tenté, mais inutilement. La liquidation s'est faite au cours de fortes opérations. Le groupe des valeurs industrielles a été naturellement le plus éprouvé par la réaction.

Les stocks qui ont fait la plus ferme contenance et qui n'ont pratiquement pas reculé, sont : Auburn Auto, Packard, Warner Brothers, American Snuff et Standard of New York.

RALLIEMENT GENERAL SUR LES MARCHES DES GRAINS

Winnipeg, 17 nov. — Un ralliement général a été effectué aujourd'hui sur le marché local des grains, et les prix du blé, plus particulièrement, ont couvert rapidement les bas sensationnels qu'ils avaient touchés à la séance de samedi dernier. Le blé a pris une avance de plus de 3 points; l'activité était bien supérieure à la moyenne ordinaire et les opérations n'ont pas tardé à améliorer la situation. Les cotes ont atteint 63 3/8 cents, pour novembre; 62 1/4, pour décembre; 67 1/4, pour mai; et 69 1/8, pour juillet. Dans certains cas, les avances ont été à proximité de 4 points, dans le cas de juillet, par exemple.

Les autres grains ont partagé l'allure du blé. Le principal facteur de ce ralliement est, selon les experts, l'assurance que les pools du blé ne seraient pas forcés de jeter les surplus accumulés sur les marchés extérieurs à vil prix. A la clôture, cet après-midi, tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Chicago, 17 nov. — Les ventes considérables effectuées en fin de semaine par le Federal Farm Board ont été la cause du ralliement sensationnel des prix du blé sur le marché local.

Un bulletin a démontré que le Gouvernement fédéral avait fait l'acquisition de près de 20,000,000 de boisseaux de blé pour livraison ultérieure sur les marchés étrangers.

Ce bulletin soutient même que le Gouvernement continuerait de faire l'acquisition du blé pour maintenir les prix, dans ce domaine, à un niveau satisfaisant. Le blé était assez irrégulier, cependant, près de la clôture. Néanmoins, les gains ont été maintenus avec des gains de plus de 3 points sur la séance de samedi dernier.

PRINX DE CLOTURE

Winnipeg			
	Haut.	Bas.	Clôt.
BLE			
Nov.	63%	61 1/2	63%
Déc.	63	58	62 1/4
Mai	67 1/4	64	67 1/4
Juillet	69%	66 1/2	69%
AVOINE			
Nov.	28%	27 1/2	27 1/2
Déc.	26%	25%	26 1/2
Mai	29	27 1/4	28%
SEIGLE			
Nov.	108	102 1/4	103
Déc.	99 1/2	96 1/2	98 1/4
Mai	107	104 1/2	106

CRISE INDUSTRIELLE DANS LES PROVINCES MARITIMES

Dissension dans les intérêts de plusieurs firmes

Un bulletin annonçait hier la démission de J. E. McLurg, au siège vice-présidentiel de la Dominion Steel & Coal Corporation, et comme directeur de la Dominion Coal Co. et de la Nova Scotia Steel & Coal Co. Cette démission maintenant officielle confirme la dissension qui apparaissait, depuis quelque temps, de plus en plus évidente, dans les intérêts contrôlant l'industrie du fer et du charbon dans les provinces maritimes, ainsi que plusieurs autres vastes entreprises industrielles.

Toutes les firmes mentionnées plus haut faisaient partie du groupe contrôlé par Wood, Holt et Gundy lors de la réorganisation de la British Empire Steel Co.

Une réunion d'urgence des directeurs de toutes ces compagnies alliées a été convoquée, hier à Montréal. Aucune déclaration officielle n'a encore été rendue publique au sujet de cette crise industrielle. Cependant, M. McLurg a déclaré ce qui suit:

"J. E. McLurg a démissionné comme vice-président et directeur de la Dominion Steel & Coal Corporation, Dominion Coal Co., Nova Scotia Steel & Coal, et autres firmes subsidiaires.

"En décembre 1927, M. McLurg qui était gérant-général de Halifax Shipyards, a été nommé vice-président en charge des opé-

ORGE			
	Haut.	Bas.	Clôt.
Nov.	22 1/2	21 1/2	22 1/2
Déc.	22 1/2	20 1/4	22 1/2
Mai	27 1/4	26	27 1/2
SEIGLE			
Nov.	28 1/2	28	28 1/2
Déc.	29	26	29 1/4
Mai	34 1/2	31 1/4	34 1/2

Chicago			
	Haut.	Bas.	Clôt.
BLE			
Déc.	75 1/4	73	74
Mars	75 1/2	72 1/2	75 1/4
Mai	76 1/2	74 1/4	76 1/2
Juillet	76 1/2	72 1/2	76 1/2
MAIS			
Déc.	71 1/2	69 1/2	71
Mars	74 1/2	73	74 1/2
Mai	76 1/2	74 1/2	76
Juillet	77	75	76 1/2
AVOINE			
Déc.	32	31 1/2	32
Mars	35	33 1/2	33 1/2
SEIGLE			
Mai	46 1/4	45	46 1/4

LE POOL DU BLE EN DEFICIT DE QUINZE MILLIONS

L'Hon. Bennett verrait à solutionner ce grave problème

Ottawa, 18 nov. — Les autorités fédérales s'intéressent vivement à la situation du pool du blé canadien, et il est tout probable que le premier-ministre Bennett, s'occupera, dès son retour, des problèmes épineux qui ressortent des activités des directeurs de ce pool.

On sait que la situation de cette institution n'est pas tout à fait prospère, et il importe, pour la population des provinces de l'Ouest, de solutionner sans délai cette grave affaire.

Les estimés actuels affirment que les pertes du pool, relativement à la récolte de l'an dernier se chiffrent approximativement par \$15,000,000.

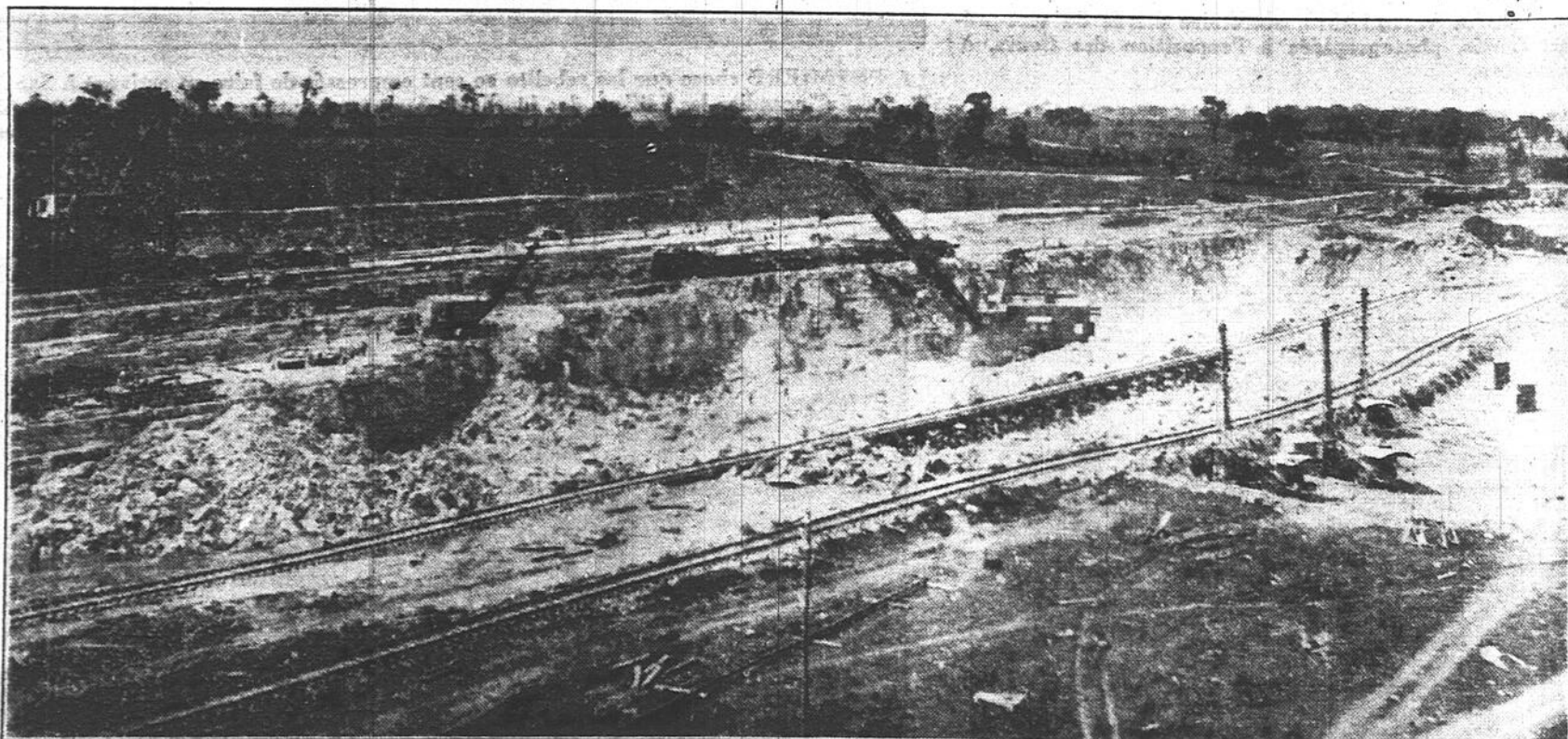
Un nouveau facteur a été apporté, pour expliquer cette situation déprimante, depuis quelques jours. C'est la baisse des prix du blé sur tous les marchés de l'univers. Quoique les estimés n'aient envisagé les pertes qu'en ce qui concerne la récolte de 1929, il appert que le pool essuiera aussi des pertes avec la récolte de 1930, pour laquelle il a versé un paiement initial de 60 cents le boisseau.

Chaque boisseau de blé vendu par le pool, l'an dernier, est revenu à \$1.15, avec les frais d'opérations. Du surplus accumulé depuis deux ans, le pool dispose encore de près de 35,000,000 de boisseaux. Sur chaque boisseau actuellement vendu, ce pool a dû perdre environ 50 cents; ce qui signifie clairement qu'à moins qu'une amélioration considérable se produise dans la situation du blé, le pool essuiera une perte totale de \$15,000,000.

Et comme on réalise une perte sur le blé déjà vendu, on peut évaluer le déficit total à près de vingt millions de dollars.

ratons de la British Empire Steel Corporation, à Sydney, Nouvelle-Ecosse; en octobre 1928, il fut appelé au bureau chef de Montréal comme vice-président et directeur de la Dominion Steel & Coal Corporation, et autres compagnies filiales.

LORSQUE LA NATURE DOIT SE PLIER AUX EXIGENCES DE L'INDUSTRIE



UNE VUE GENERALE DES TRAVAUX qui se poursuivent à Beauharnois pour l'aménagement d'une nouvelle usine de houille blanche. A gauche, on voit où en sont rendus les ouvriers avec les opérations. Dans l'ensemble, on peut se rendre compte de l'efficace et rapide travail accompli par les machines colossales, les grues gigantesques, qui, jour et nuit, rongent le roc pour creuser le lit de la nouvelle usine. La Beauharnois Power pourra désormais développer une capacité moyenne de 500,000 chevaux-vapeur, grâce à ce perfectionnement. Encore un coin de la nature harnaché par l'industrie, pour le progrès et l'avancement du pays!

LE MAIRE HOUDE EST ACCLAME AU CLUB OUVRIER MAISONNEUVE

M. W. Tremblay preside

Le grand concert-boucane du Club Ouvrier Maisonneuve, qui a eu lieu hier soir, a remporté le plus vif succès. Son Honneur le Maire Houde y a reçu ovations sur ovations des membres du Club Ouvrier Maisonneuve.

M. William Tremblay, député de Maisonneuve, et président du Club, a souhaité la bienvenue au maire Houde ainsi qu'aux échevins Bray, président du comité exécutif, Alfred Mathieu, membre du comité exécutif, Oscar Lalonde, échevin de Maisonneuve, Georges Lalancette, échevin du quartier Préfontaine, le Dr H.-A. Quintal, échevin de Ste-Marie, Hector Dupuis, échevin de Papineau, Adolphe L'Archevêque, échevin de Delormier et le Dr Gaston Demers, échevin de St-Jean-Baptiste.

M. Houde est entré dans la salle vers 9 heures et demie. Il arrivait directement de Québec. A son arrivée, toute la salle s'est levée d'un seul mouvement, et lui a fait une longue ovation, pendant que M. William Tremblay escortait le maire à la tribune.

«Comme vous le voyez, dit M. Tremblay, nous avons de la grande visite, ce soir. Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Honneur le Maire de Montréal.

De vives acclamations saluent ces paroles. M. Tremblay salue les échevins présents.

«Malgré le travail ardu que Son Honneur le Maire a dû accomplir ces jours derniers, au cours de la campagne électorale, vous êtes anxieux de l'entendre. Sans doute ce ne sera pas un discours comme celui qu'il prononcera à l'ouverture de la session prochaine, mais il pourra vous en donner un aperçu qui va vous intéresser.

Lorsque M. Houde se lève pour parler, les membres du Club Ouvrier Maisonneuve entonnent l'hymne national «O Canada» suivi de longues acclamations.

M. Houde déclare que les tactiques suivies par ses adversaires, comme celles de dimanche à Québec, pour l'empêcher de parler, ne leur font pas honneur. La chose n'est pas nouvelle d'ailleurs, puisqu'à la dernière session, alors que le maire devait prononcer son discours sur le budget, on a rompu une vieille tradition parlementaire, et enlevé la parole au chef de l'Opposition, histoire de lui faire sentir le mépris des députés libéraux.

M. Taschereau qui se targue de tant de respect pour les traditions parlementaires, aurait dû au moins avoir quelque respect pour le chef de l'Opposition. Mais nos adversaires, qui se proclament des libéraux et n'en sont pas, ont donné leur mesure, ce fut à l'assemblée tenue à Québec dimanche. On a distribué de l'argent, saoulé des hommes pour l'empêcher de parler. Le chef de l'organisation avait même dessiné un croquis de la salle pour y placer des voyous. Et nos organisateurs ont même saisi l'alcool et cent billets de \$5.00 qui devaient être distribués aux fauteurs de discorde. Il semble pourtant que dans notre province, il doit rester assez de liberté pour qu'on laisse au moins les chefs politiques exposer leurs vues.

M. Houde rappelle qu'il s'est toujours intéressé au Club ouvrier Maisonneuve qui d'ailleurs a fourni à l'administration municipale des officiers distingués. M. Houde admet que l'administration actuelle n'est pas parfaite, mais elle est en tout cas de beaucoup supérieure à l'ancienne.

L'administration fait tout son possible pour faire disparaître la misère. Il y aura toujours de la misère cependant, mais l'administration fait en sorte que le nombre de ceux qui souffrent soit le plus petit possible. Si l'administration actuelle ne crée pas sur les toits tout ce qu'elle fait et entend faire pour remédier au chômage, c'est pour ne pas attirer les chômeurs des autres municipalités qui, en venant ici, aggraveraient la situation des citoyens de Montréal.

M. Houde dénonce la loi des accidents du travail, comme antisociale, paienne, et nettement hostile aux familles nombreuses.

Il parle ensuite de la journée de huit heures de travail. M. Houde dit qu'il faut y aller prudemment. Nous traversons actuellement une crise très dure et les capitalistes font tout leur possible pour garder à l'ouvrage le plus d'ouvriers possibles. M. Mathieu suggère de porter le salaire des journaliers municipaux à 50 cents de l'heure et donner la journée de huit heures. Mais M. Houde estime qu'en un pareil temps d'effarouchement du capitaliste qui fait tout son possible pour maintenir la main d'oeuvre employée. Si la journée de huit heures peut donner du travail à un plus grand nombre d'employés fort bien, car il importe que tout le monde puisse vivre. Commentons d'abord à donner à manger à tout le monde, même si la part de chacun n'est pas des plus larges. L'augmentation de salaire viendra d'elle-même plus tard, quand la crise sera passée et que la prospérité sera revenue.

M. Tremblay remercie le Maire Houde pour les belles paroles qu'il a prononcées. Vous l'avez constaté, vous-mêmes, il ne s'est pas encore départi de sa flamme oratoire, et j'espère qu'il va continuer ainsi pour le meilleur intérêt et l'avantage de la province. MM. Allan Bray, Oscar Lalonde ont prononcé ensuite de courtes allocutions. M. Bray déclare que depuis le début de l'administration, la ville a voté \$12,000,000 pour les travaux afin d'obvier au chômage et que d'ici au mois de février elle en votera \$16,000,000, soit \$28,000,000 en tout, et soit \$8,000,000 de plus que le parlement fédéral même.

POUR LE TRAFIC DES DROGUES



Mme JOHN MANDERS a éclaté en sanglots aux quartiers-généraux de la police de New-York. Elle fait partie d'un groupe de 21 hommes et de femmes qui ont été arrêtés à la suite du raid effectué dans un quartier qui est le centre du commerce des drogues. De gauche à droite: le détective Bill Hyde, George Georges, Mme Manders et Andrew Manders ces trois derniers prisonniers.

L'IDENTITE DE CES DEUX SUICIDES

Elle n'est pas encore connue — Une femme disparue quelques heures avant la découverte

Les autorités policières de notre ville ont encore devant eux le plus grand mystère, pour ce qui concerne l'identité de George et de John Kerr, trouvés asphyxiés dans un appartement d'une conciergerie de la rue Dorchester Ouest. L'on avait appris que les deux Kerr venaient de Pittsburgh, Penn., mais la police de cette dernière ville a déclaré qu'elle ne connaissait rien de ces individus et que probablement ils ne demeuraient pas à Pittsburgh.

A l'enquête de vendredi dernier, un verdict de suicide fut rendu par le coroner Prince. La position des cadavres et autres détails indiquaient facilement qu'il y avait eu suicide. Sur le registre de l'hôtel, les individus étaient inscrits sur le nom de Kerr, et ils ont déclaré venir de Pittsburgh, Penn. A cet endroit, personne ne semble connaître les deux Kerr. On a aussi découvert qu'un télégramme a été adressé à Mary Hagle et que c'est une femme connue sous le nom de Kerr qui l'a reçu. La chose fut révélée par Lily Bennett, la concierge. Elle a aussi déclaré qu'aussitôt après l'arrivée de ce télégramme, la femme est disparue. Immédiatement après, les deux frères sont venus payer leur loyer en disant qu'ils s'attendaient à un départ prochain. Ceci se passa la journée de la découverte des deux cadavres.

Le capitaine-détective Brodeur a appris par la police de Pittsburgh que les deux hommes avaient été vus à Détroit, en compagnie de la femme. Les détectives ont aussi appris durant leur enquête que la femme était disparue quelques heures seulement avant la découverte.

belle-mère de l'accusé n'avait pas d'avocat.

La défense déclare qu'elle a fait tout en son possible pour payer à la demanderesse la somme de \$3. par semaine tel qu'il était entendu d'après certains arrangements. De son côté, la plaignante plaide n'avoir pas reçu tous les montants énumérés par la sœur de l'accusé qui était chargée de remettre l'argent.

Le jugement dans cette cause sera rendu le 28 novembre.

LE RADIO

- CFCF — Montréal — 291.3 m.
 - 10.00 a.m.—Mélodies du matin.
 - 11.30 a.m.—Programme A. Ross Grafton.
 - 11.45 a.m.—Programme Arch Aid musical.
 - 12.00 p.m.—James Blackwell, Lt.l.
 - 12.30 p.m.—Musique en dinant.
 - 1.00 p.m.—Cours de la Bourse.
 - 1.15 p.m.—Theroid Old Timers.
 - 2.00 p.m.—Matinée musicale de Layton.
 - 3.00 p.m.—Programme de Ross Hall.
 - 4.00 p.m.—Programme Better Service.
 - 5.00 p.m.—Hartney's Eventide Music.
 - 5.55 p.m.—Température et l'heure.
 - 6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
 - 7.00 p.m.—Cours de fermeture de la Bourse.
 - 7.15 p.m.—Programme Fess Oil Burner.
 - 7.30 p.m.—Federated Charities programme.
 - 7.45 p.m.—Hôtel Mont-Royal.
 - 8.45 p.m.—Musique populaire.
 - 9.30 p.m.—Orchestre de danse Golden Dome.
 - 10.30 p.m.—Température et l'heure.

Poste CKAC — Montréal 411 mètres

- 8 h.—L. Sheriff Marmelade, Breakfast-Can. B.S.
- 10 h. 30.—Ouverture des cotations.
- 10 h. 45.—Le menu du jour.
- 11 h. 15.—Tintex Melodie.
- 11 h. 30.—Température. Columbia Musical.
- 12 h. 30.—Les stocks, Montréal-New-York.
- 12 h. 40.—Récital d'orgue de la Salle Tudor.
- 1 h. 15 p.m.—Adresse du Club Rotary.
- 3 h. 45.—Cotations, McGougall et Cowans.
- 5 h.—L'Heure Flo-Glaze.
- 6 h.—Nouvelles. Le sommaire de la soirée.
- 6 h. 10.—Borden's Contest.
- 6 h. 20.—Santa Claus chez Eaton.
- 7 h.—Concert de la Brasserie Dow.
- 8 h.—L'heure provinciale.
- 9 h.—C.N.R.N. — Montréal — C.N.R.
- 10 h.—L'heure Paramount, Rapports du hockey.
- 11 h.—Jack Denny.
- 11 h. 30.—Necturne — Orgue.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Les auditeurs, durant l'heure spéciale pour les auditeurs de

langue française irradiée par la chaîne de l'Est des postes du Canadien National, auront le plaisir d'entendre de la musique et des chants d'opérette qui seront rendus par les artistes suivants: Mme Jeanne Desjardins, soprano, Mme A. Roberval, mezzo-soprano, Mme F. Manetta, contralto, M. Gaston Nelin, ténor et M. P. de Belleval, ténor.

L'orchestre durant cette heure du Canadien National sera sous la direction de M. Henri Mirp.

CNRM—Montréal—411 mètres

9 h. à 11 h.—Concert pour les auditeurs de langue française et programmes divers.

CKGW—Toronto—434.80 mètres

- 6 h.—Black et Gold Room Orchestra.
- 6 h. 15.—Programme Scott Pump.
- 6 h. 45.—Musique en dinant.
- 7 h.—Amos' n' Andy, N.B.C.
- 7 h. 15.—Borden Eagle Flights.
- 7 h. 30.—Silence.
- 8 h.—Programme musical par la Toronto Asphalt Roofing Orchestra.
- 8 h. 30.—Sweet and Low.
- 9 h. 30.—C. G. E. Vagabonds.
- 10 h. 30.—C. G. E.—Cuckoo.
- 11 h. 30.—L'orchestre de Vincent Lopez.
- 12 h. 05.—Silence.

Postes américains

WEAF—New-York—454.3 mètres 660 k.

- 10 h.—Anna Jettick Song bird.
- 10 h. 15.—L'orchestre Lucky Strike.
- 11 h.—L'orchestre du club Duke Ellington.
- 11 h. 30.—Orchestre de Vincent Lopez.
- 12 h.—Jack Albin et son orchestre.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 k.

- 10 h.—Salut de Westinghouse.
- 10 h. 30.—Cockoo.
- 11 h.—Slumber Music.
- 11 h. 30.—Amos' n' Andy.
- 12 h.—Orchestre de Art Kasells.
- 1 h.—Orchestre Hôtel Métropole.

WABC — New-York — 348.6 m. 860 k.

- 10 h.—Graybars.
- 10 h. 15.—Paramount Publix.
- 11 h. 15.—The Hour of the Columbia Radio Column.
- 11 h. 30.—Programme de Mickey Alpert.
- 12 h.—Ashbury Park.
- 12 h. 30.—Ann Leaf, organisatrice nocturne.

KDKA—East Pittsburg 305.9 m.

- 10 h.—Le salut de Westinghouse.
- 10 h. 30.—L'orgue Grozan.
- 11 h. 15.—Slumber Music.
- 11 h. 30.—Hôtel William Penn.

WGY— 379.5-790 — Schenectady

- 10 h.—Enna Jettick Songbird.
- 10 h. 15.—Orchestre "Kaleidoscope".
- 11 h.—Programme Hôtel Kenmore.
- 11 h. 30.—Récital d'orgue, Théâtre Proctor.
- 12 h.—Doct. Peyton et l'orch. de l'hôtel Kenmore.

WLW—Cincinnati—425 mètres 700 K.

- 10 h.—The American Scribe.
- 10 h. 15.—Bernie Cummings et son orchestre.
- 10 h. 30.—La reine du Cotton.
- 11 h.—Chime Réveries.
- 12 h.—Orchestre Castle Farm.
- 12 h. 30.—Cabaret.
- 1 h.—Orchestre de Bernie Cummings, hôtel Gibson.

WOR—Newark—422.30 m. 710 k.

- 10 h. 45.—New-York American Globe Trotter.
- 11 h. 03.—Musique de danse.—Will Oakland Terrace.
- 11 h. 30.—Moonbeams.

WPG — Atlantic City 272.60 mètres

- 10 h.—Programme Enna Jettick Songbird.
- 10 h. 15.—Heure Paramount Publix.
- 11 h.—Will Osborne et son orchestre.
- 11 h. 15.—Columbia Radio Column.
- 11 h. 30.—Rapport de température.

WNAC — Boston. — 243.8-1230.

- 10 h.—Prog. Greybar.
- 11 h. 30.—Mickie Alpert, son orch. Coconut Grove.
- 12 h.—Orchestre Howard Lannin.
- 12 h. 30.—Ann Leaf.

LE TUNNEL DE LA RUE GIROUARD

Les autorités de la ville de Montréal, demanderont à la Cour Supérieure de leur accorder la permission d'établir une ligne homologuée, pour le percement d'un tunnel à la rue Girouard. Ce tunnel sera très avantageux pour les citoyens qui désirent se rendre à Notre-Dame-de-Grâce et Montréal Ouest, par le bois de la ville. Les plans par les ingénieurs exigent une largeur de rue de

130 pieds, 35 pieds seront homologués sur la rue Girouard, de la rue Western à la rue Sherbrooke. Ces lignes homologuées nécessiteront l'achat de plusieurs maisons sur cette rue, près des rails du C.P.R.

Devant le juge Marin

Une cause de refus de pourvoir s'est instruite hier après-midi devant le juge Marin. L'accusé, nommé Alexandre Shaugnessey, a été défendu par Me Alfred Forest. La plaignante,

HOCKEY

LUTTE

SPORTS

COURSES

BOXE

MCGILL ET M.A.A.A. GAGNENT

VICTORIA PERD PAR 2 A 0 ET CANADIEN PAR 3 A 1

ROBERTSON COMPTE LES DEUX POINTS DU MCGILL, TANDIS QUE BRYDSON ENREGISTRE LES TROIS DU M.A.A.A.

Le M.A.A.A., qui décrochait l'an passé la coupe Allan, a pris hier soir la tête de la ligue sénior en battant le Canadien par un résultat de 3 à 1 tandis que le McGill ouvrait sa saison en blanchissant le Victoria par 2 à 0. Les quelque trois mille personnes qui se sont rendues au Forum ont assisté à une exhibition intéressante puis à une rencontre furieuse.

Les étudiants anglais ont perdu Ralph St-Germain, qui est devenu le pivot du M.A.A.A., mais ils ont recruté plusieurs joueurs intéressants et ils semblent devoir connaître une bonne saison. Robertson a compté les deux points pour le McGill. A la deuxième période, il suivit McGillivray qui fit une brillante course et acheva le travail de son coéquipier lorsqu'il fut arrêté. A la dernière reprise, il suivit encore Crutchie, le nouveau joueur de défense du McGill, et compta sur le rebond. Les équipiers du Victoria, Slater en tête, travaillèrent dur, mais sans pouvoir triompher de l'ardeur des étudiants.

Le Canadien a encore perdu. La partie fut aussi enlevante et presque aussi dure que contre les Irlandais jeudi passé. L'avant composé cette fois du Dr Ulric Page, qui a enfin revêtu les couleurs du Tricolore, de Paul Gagnon et de René Lapointe a fourni du beau jeu, mais il avait affaire une fois de plus à des joueurs qui n'avaient pas peur de se servir de leur corps. St-Germain et Brydson constituent une combinaison redoutable, comme on a pu le constater hier soir.

Brydson a été le héros de la soirée, comptant à lui seul les trois points. Il compta à la première période sur une magnifique passe de Saint-Germain, égalisant les chances. Il compta ensuite deux fois coup sur coup à la troisième période pour assurer la victoire à son club.

Berger, du Canadien, s'est révélé un joueur de toute première force. Vif comme un poisson, maniant le bâton avec une dextérité incomparable, il a exécuté des courses de toute beauté. Les joueurs du M.A.A.A., qui ne trouvaient pas le moyen de lui enlever la rondelle, ont dû le "checker" pour l'empêcher de compter trop souvent. Il avait donné l'avantage au Canadien à la première période, déjouant les deux défenses et le gardien de buts.

PREMIERE PARTIE

Alignement		
McGill	Victoria	
	Buts	White
Powers	Défense	Slater
McGillivray	Centre	Mullan
Ward	Avant	Sutherland
Farquharson		Quinn
Robertson	Substituts	
Farmer	Venner	
McGill	Taylor	
Broome	Thomson	
Hutchinson	Fairweather	
Johnson	Amy	
McHugh		

SOMMAIRES

Première période	
Pas de point.	
McGill—Robertson	12.00
McGill—Robertson	3.30

DEUXIEME PARTIE

Alignement	
M.A.A.A.	Canadien

LES COURSES A IDLE HOUR

RESULTATS

Première course. — The Mongol 6.20, 5.00, 3.60 ; Thunder Nymph, 12.00, 7.00 ; Diaquari, 3.80.
 Deuxième course. — Percentage 6.40, 4.60, 3.60 ; Yam Toy, 18.20, 7.60 ; Hamilton 2.80.
 Troisième course. — Valdosta 12.00, 5.20, 3.00 ; Tela 7.00, 5.60 Perjury 2.60.
 Quatrième course. — Plumaige 4.40, 3.20, 2.60 ; Blue Law, 3.00, 3.00 ; Laila Wild 4.20.
 Cinquième course. — Oswego, 12.30, 4.40, 4.00 ; Don Leon 3.00, 2.80 ; Martha Jones 4.00.

Tufts	Berger
Perry	Pedneault
SOMMAIRES	
Première période	
Canadien—Berger	12.00
M.A.A.A.—Brydson—	
Saint-Germain	15.00
Deuxième période	
Pas de point.	
Troisième période	
M.A.A.A.—Brydson	14.00
M.A.A.A.—Brydson	15.00
Arbitres: Hughes et Desbiens.	

DES CHANGEMENTS CHEZ LES YANKEES

New York. — Joe McCarthy, qui fut nommé gérant des N.-Y. Yankees, de la ligue Américaine, il y a quelques semaines, entend faire encore plusieurs échanges et achats pour renforcer son club pour la prochaine saison. Il ne faudra pas être surpris des choses qui se produiront d'ici la saison 1931, car McCarthy a ses idées et il veut travailler consciencieusement. Voici la déclaration qu'il fit récemment:

"Pour parler franchement, dit-il, je ne suis pas aussi bien renseigné sur la situation dans la ligue Américaine que je désirerais l'être. Au cours de mes six années de gérance à Chicago, je n'ai eu l'occasion de me mettre en communication avec la ligue Américaine que durant les séries mondiales et aussi durant la série annuelle de Chicago, entre les Cubs et les White Sox. Je puis dire cependant que dans ces rares occasions j'ai pu apprécier la valeur de la ligue Américaine

j'ai été impressionné par la valeur des athlètes qui y figurent. "J'ai cependant découvert qu'un bon joueur de baseball est un bon joueur dans n'importe quelle ligue et j'ai l'intention de travailler d'après ce principe dorénavant. Je rencontrerai prochainement MM. Ruppert et Barrow et les mettrai au courant des changements que j'ai l'intention de faire.

"Car il faudra nécessairement faire des changements chez les Yankees vu qu'à New-York on travaille seulement avec l'ambition de gagner un championnat. Je sais que j'ai pris la direction d'un club puissant dans le fond mais ayant besoin de quelques améliorations. Quand la saison 1931 commencera, je serai en position de faire la vie très dure à Connie Mack et ses Athletics".

L'équipe de football de l'Université du Nebraska a un capitaine différent pour chaque partie, cette année.

La plus grosse bourse gagnée sur le turf, jusqu'à date, fut de \$105,730, dans le futur de Belmont, en 1929. Whichone, appartenant à feu Harry Payne Whitney, fut le vainqueur.

FRANKLIN HOOD

FRANKLIN HOOD, étoile des Panthers de Jock Sutherland, qui serait le successeur de Tobbu Uansa, un des meilleurs joueurs de toutes les Etats-Unis. Hood pèse 200 livres, et vient de l'académie Bellonte de Pensylvanie, là où débuta "Cow-boy" Ed. Hill de l'université de New-York.



J.-B. PARADIS VS CARL VAN WURDEN

L'ancien champion du monde s'est toujours tenu en grande forme

C'est Jean-Baptiste Paradis, l'ancien champion du monde des lutteurs poids légers, celui-là même qui, après avoir enlevé son titre à Eugène Tremblay, fit une tournée sensationnelle en Europe où il battit facilement tous les adversaires qu'on voulut lui amener, que le promoteur J.-A. Vaillancourt a choisi pour opposer au champion canadien Carl Van Wurden dans la finale de son programme de mercredi soir, à la salle de l'Assistance Publique.

Paradis a abandonné depuis longtemps la classe des poids légers. Il est devenu un poids mi-lourd, ce qui ne l'a pas empêché de conserver toutes les qualités scientifiques qui faisaient de lui le plus redoutable lutteur de sa classe. Il y a quelques années. On sait que les séances de lutte pour les athlètes des autres catégories que les poids légers n'ont pas été nombreuses au pays en ces derniers temps. Paradis, tout en s'entraînant tous les jours en sa qualité d'instructeur d'une de nos grandes associations sportives montréalaises, s'est gardé en excellente forme. Il s'est même perfectionné considérablement comme ont pu le constater ceux qui ont assisté à la première séance du promoteur Vaillancourt mercredi soir, le 5 novembre.

Il se propose bien de remporter une éclatante victoire sur son adversaire Carl Van Wurden, le champion du monde des poids moyens maintenant devenu poids mi-lourd. L'athlète d'Ottawa n'a pas l'intention de se laisser intimider par l'imposant record de son adversaire et ces deux hommes se livreront un combat enlevant dans cette finale de mercredi.

Paul Lebrun, le lutteur suisse qui a fait si belle impression contre Van Wurden, se mesurera en semi-finale contre Jimmy McCarthy, de Cleveland, Ohio, dans un combat de deux dans trois, limité à une heure.

John Masson s'est engagé à faire le poids des mi-lourds pour rencontrer Albert Beaucaire dans une préliminaire de 30 minutes.

Avec un tel programme, il y aura une foule nombreuse mercredi soir, demain, à l'Assistance Publique.

LA RECENTE DEFAITE DE PRIMO CARNERA

Boston, 17.—Primo Carnera a été défait récemment, et cette défaite peut avoir une grande répercussion dans sa carrière.

Généralement, une défaite pour un boxeur qui n'est pas champion s'explique facilement par plusieurs raisons. Cela ne semble pas s'appliquer pour Carnera parce que son attraction auprès du public, tout en résidant dans le fait qu'il est bâti comme un être extraordinaire, dépendait aussi du fait qu'il n'avait jamais été battu dans l'arène.

Le public amateur se plaisait à oublier que Carnera n'avait rencontré que des hommes de dixième classe ou des boxeurs ne s'occupant guère de se faire vaincre.

On a essayé de trouver des excuses pour la défaite du géant italien. On a prétendu que par le fait que Jim Maloney résidait à Boston et que la bataille avait lieu dans cette ville, la décision avait été donnée au pugiliste local. D'autres ont prétendu que Carnera s'était engagé à ne pas vaincre Maloney afin de lui donner une chance de se faire valoir comme aspirant au titre mondial, lui aussi. Il est peu probable que cela soit vrai. Il vaut mieux penser simplement un gros homme qui a été vaincu par un boxeur ayant de l'expérience.

LE HOCKEY DANS LA LIGUE PROVINCIALE

Québec, 19. — L'ouverture officielle de la saison de hockey, dans notre ville, aura lieu le 10 décembre. Le Québec, de la ligue Provinciale, recevra à cette date le club Trois-Rivières, réorganisé complètement et sous une nouvelle direction. Les Renards Trifluviens sont calculés comme de dangereux aspirants au titre que détiennent les Castors, présentement, et la première partie devrait donner lieu à du jeu excellent.

Pour peu que l'on ait du froid, la glace sera prête avant longtemps à l'arena, et le gérant Roy Halpin pourra faire pratiquer ses hommes régulièrement. M. Demers et Côté, propriétaires de l'arena local et du club, ont donné instruction à leur gérant d'engager de bons hommes, car ils ont l'ambition de conserver à notre ville le titre que le club gagna l'an dernier contre La Tuque.

La Eastern Canada Hockey Association, mieux connue sous le nom de ligue Provinciale, entrera cette année dans sa troisième saison active. Ce circuit, formé en 1928-29, opérait alors avec quatre clubs; l'an dernier, le Grand'Mère dut se retirer parce qu'il n'avait pas de patinoire fermée pour jouer ses parties. Le Shawinigan a continué à occuper une position enviable dans la ligue, et il forme le quatuor avec Québec, La Tuque et Trois-Rivières.

Lors de la fondation, la ligue était présidée par Frank Brophy, fameux sportsman local, ancien gardien des buts du Québec Bulldog, dans la N. H. L.

Frank avait toujours donné satisfaction et quand on apprit sa mort soudaine, dans le courant de l'été, les amateurs regrettèrent vivement sa disparition. Les clubs prouveront aussi leurs regrets lors de l'ouverture de la saison dans les quatre villes, alors que l'on observera une minute de silence avant la partie inaugurale. La présidence de la ligue est maintenant occupée par M. C. N. Crutchfield, de Shawinigan, un homme compétent et dévoué. Le secrétariat est toujours occupé par M. J. Emile Dion, de cette ville, un statisticien connaissant et n'épargnant pas son temps.

Il est maintenant reconnu que cette ligue Provinciale peut être classée parmi les circuits semi-professionnels, car l'on a décidé, lors de la dernière réunion, d'admettre certains joueurs ayant déjà figuré dans les ligues mineures du hockey organisé. C'est une autre preuve que la ligue progresse et que les propriétaires de clubs tout aussi bien que les directeurs désirent donner du hockey de première qualité.

Lors d'une réunion récente, l'on a adopté une partie de la cédule pour la prochaine saison. Huit parties furent fixées pour le mois de décembre et le secrétaire Dion rendra bientôt publique la liste des autres joutes, qui seront publiées dans ce journal.

La plus grande patinoire du monde est actuellement en construction à St-Louis, Mo. L'Aréna, qui coûtera \$138,000 aura 265 pieds de long par 110 de large.

Les champions golfeurs perdront leur titre d'amateurs s'ils acceptent des prix en argent pour les tournois de golf miniature. Cette décision a été prise récemment par l'Association du Golf des Etats-Unis.

DANS LA LIGUE CANADO-AMERICAINE

Une semaine après l'ouverture des séries, les champions de l'an passé, les Reds de Providence, occupent la seconde position qu'ils partagent avec les Indiens de Springfield. Les Tigres de Boston qui sont allés chercher plusieurs joueurs dans les ligues majeures semblent beaucoup plus forts que l'an passé; ils sont actuellement en tête de la ligue. Le Philadelphie et le New-Haven n'ont pas encore réussi à gagner une partie. Voici quelles sont les positions respectives des équipes après les parties du 15 novembre:

	G.	P.	N.	Pts
Boston	2	0	0	4
Providence	1	0	0	2
Springfield	1	0	0	2
New-Haven	0	2	0	0
Philadelphie	0	2	0	0

Plusieurs parties doivent se jouer cette semaine: mercredi, le New-Haven joue à Providence; jeudi, le Boston joue à Philadelphie; samedi, le Providence joue à Boston tandis que le Philadelphie va rendre visite au Springfield.

Dem* Nicholas Scoville, jeune prêtre de 21 ans de l'Ordre des Bénédictins, est en route pour la Chine, où il introduira le football américain chez les étudiants de l'université Peiping.

Albert De Luze, président de la Fédération Française du Tennis, a préparé un volume retraçant l'histoire du jeu de tennis jusqu'au quatrième siècle, alors que ce jeu était en vogue en Perse sous le nom de "tchigan".

LES COURSES A BOWIE

RESULTATS

Première course — Huntingdon 6.70, 3.20, 3.60; Ultra Marine 6.30, 4.70; Earfull 3.60.

Deuxième course. — Aurica, 11.80, 6.30, 4.10; My Scoop 8.10, 5.40; Cabelledale 5.60

Troisième course. — Happy Scot 2.40, 2.30, —; Rideaway, 3.50, —; Opponent —

Quatrième course. — Grattan 53.50, 29.00, 10.80; Peto 10.50, 5.60; The Spare 8.00

Cinquième course. — Mokatum 12.30, 6.90, 4.50; Conamore 13.50, 8.20; Ned 4.20

Sixième course. — Flying Max 12.70, 6.10, 4.10; Aziz, 6.50, 3.99 Wrackell 6.30.

Septième course. — Night Signal, 7.00, 4.54, 3.80; Bob Shannon, 8.60, 4.60; Stern Chaser, 3.40.

Le football du soir sera en vogue cette année à l'Université de Detroit, après que les essais eussent dépassés le succès que l'on prévoyait.

Les Toreadors de Madrid, Espagne, ont maintenant le droit d'employer des jets enflammés durant les batailles de taureaux, lorsque l'animal devient doux et refuse de se battre. Ces jets sont formés de courts dards auxquels on a attaché des fusées. On lance le dard dans le côté de l'animal et les fusées éclatent dans le flanc du taureau, le rendant enragé à cause de la douleur qu'il ressent.

L'hétéisme joue un grand rôle dans le régime fasciste en Italie, et les athlètes sont actuellement à s'organiser pour les Jeux Olympiques de Los Angeles, en 1932.

LE CHAMPION DU CANADA



CARL VAN WURDEN, champion du monde des lutteurs poids moyens, qui rencontrera Jean-Baptiste Paradis, ancien champion du monde de la catégorie des poids légers, mercredi soir, à la salle de l'Assistance Publique.

LE JOURNAL
DES HOMMES
DES FEMMES
DES ENFANTS

L'ILLUSTRATION

Pour le peuple et par le peuple

LE SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS ILLUSTRE DU MATIN EN AMERIQUE

2 LE SEUL
JOURNAL
DU MATIN
A
cents

VOL. 1, NO. 117

MONTREAL, MARDI 18 NOVEMBRE 1930

PRIX: 2 CENTS

LE MAIRE EST ACCLAME AU CLUB OUVRIER DE MAISONNEUVE

(Voir page 9)

IL AURA SANS DOUTE UN FOYER



LE PETIT Freddy Erskine 2 ans 1-2 s'enfuit l'autre jour de la demeure de ses parents. La police voyant le petit égaré l'emmena à la station pour de là le transporter chez la matrone du département de la police qui en pris soin à la suite de la demande de la mère du petit Freddy. Voici maintenant que la mère veut ravoir son petit enfant et que la matrone ne cecasant pas à le lui remettre parce qu'elle et sa fille l'aiment à la folie. Le père du petit enfant, de son côté, veut que la matrone garde l'enfant, durant quelques jours parce que lui-même est malade.

JOHN B. GARNER



JOHN B. GARNER, membre du congrès américain pour l'Etat du Texas, photographié avec son épouse Mme Garner et leur petite fille de 8 ans, Geneviève Garper.

DANSEUSE



MYRNA LOY, une jolie danseuse qui certes peut se payer le luxe d'enjôler les hommes qu'elle désire. Heureux les enjôlés, n'est-ce pas!

EN PRISON



PEGGY MAHON alors qu'elle arrose les fleurs dans la prison des femmes à Northville. Mich. Peggy Mahon porte le nom de la "reine des bandits". Mais depuis qu'elle est en prison elle a complètement changé de train de vie. Elle s'occupe du soin des malades et de l'entretien des fleurs.

HOLD-UP



4 BANDITS ARMES et masqués ont réussi à attaquer un train et à voler une somme de \$55,000. L'attentat a eu lieu aux environs de Berkley en Californie. L'on voit dans cette photographie John McClintock, le commis en charge du train, victime du vol.

TUNNEY ET COE



GENE TUNNEY, photographié avec Charles Francis Coe, auteur de "Me, Gangster" et de plusieurs autres nouvelles. La prochaine histoire de Francis Coe sera une histoire dont les principales scènes se dérouleront dans l'arène.

Cambrioleurs pris sur le fait

(Voir page 8)